



Le Kiosque

ESPACES DE VIE SOCIALE DE LA MJC JACQUES PRÉVERT

PROJET SOCIAL NORD-EST 2017-2020



MJC Prévert - Illustration © Charlotte PRIOU



MJC Jacques Prévert
97 Grande Rue
72000 Le Mans
Tél. 02 43 24 73 85
infos@mjcprevert.com

Avant-propos

En Janvier 2015, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) Jacques Prévert était pour la première fois agréée Espace de Vie Sociale par la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe, sur un secteur couvrant une grande partie du cœur de ville et des quartiers nord-est du Mans, pour une durée de deux ans : deux années d'expérimentation, de rencontres d'habitants, de nouveaux partenaires, de projets, mais aussi, dans un contexte d'actualité complexe, de réflexion sur la place et les modes d'intervention des structures d'éducation populaire et l'évolution de la société.

La démarche de renouvellement, dans sa phase d'évaluation notamment, a été l'occasion de faire émerger un certain nombre d'enjeux, qui se cristallisent finalement autour d'un seul thème fort : la recherche de plus de proximité. Aussi, afin de mieux répondre aux problématiques territoriales, de gagner en lisibilité auprès des différents acteurs, nous avons choisi de scinder le « grand » territoire du projet social 2015/2016 en deux territoires distincts, et donc d'élaborer deux projets sociaux. Chacun d'entre eux est le fruit d'un travail collectif, et se veut le plus adapté possible aux spécificités des zones d'influence.

Pour autant, la conception de ces projets a été guidée par des valeurs et principes communs, et le désir, en filigrane, de provoquer les rencontres et les échanges entre territoires. Cela est facilité par le fait que ces deux projets soient portés par une seule association, et donc mis en œuvre à l'aide de moyens et d'outils pour partie partagés.

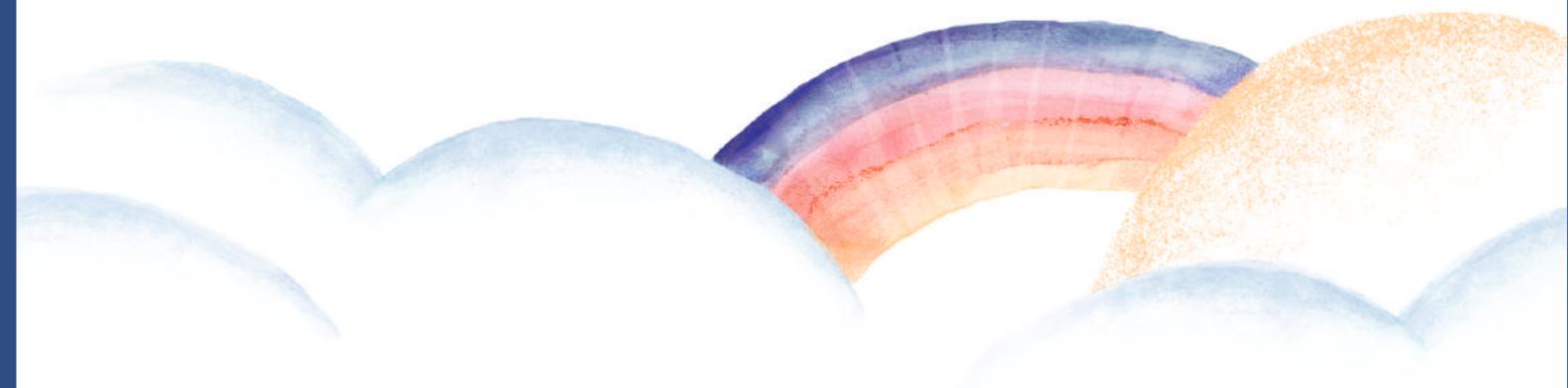
Pour ces raisons, la première partie de ce document (le projet finissant) est commune aux deux projets, les parties diagnostic, orientations et plan d'actions étant distinctes.

Sommaire

Avant-propos	2
I - LE PROJET FINISSANT	5
1 - Le contexte associatif	6
1.1 Fiche d'identité	6
1.2 Le Projet de la Maison des Jeunes et de la Culture Jacques Prévert.....	7
1.2.1 Les valeurs de la MJC Jacques Prévert	7
1.2.2 Historique de l'association	7
1.2.3 Les secteurs d'activité	8
1.2.4 Vie associative	9
1.3 Rayonnement de la MJC	10
1.3.1 Les adhérents	10
1.3.2 Les partenaires de l'association	12
1.4 Les Moyens	12
1.4.1 Budget de l'association	12
1.4.2 Les locaux	12
1.4.3 L'équipe professionnelle de la MJC.....	13
2 - Evaluation du projet social finissant	14
2.1 Un premier projet social	14
2.1.1 Eléments de contexte.....	14
2.1.2 La zone d'influence 2015/2016.....	15
2.2 La démarche d'évaluation.....	16
2.3 Le bilan	16
2.3.1 Le territoire.....	16
2.3.2 la participation des habitants.....	17
2.3.3 le public	18
2.3.4 la lisibilité du projet.....	19
2.3.5 La mobilisation des ressources	19
II - LE DIAGNOSTIC SOCIAL PARTAGE	21
1 - La démarche de Projet	22
1.1 Principes fondateurs et objectifs	22
1.2 Les acteurs de la démarche	22
1.3 Les étapes de travail	23
2 - Les quartiers Nord Est.....	25
2.1 Zone d'influence proposée	25
2.2 Les ressources du territoire	26
2.3 La population	28
2.3.1 Données générales.....	28
2.3.2 Une forte dimension familiale.....	29

2.3.3 Indicateurs de fragilité sociale	29
2.4 Regards des acteurs sur les problématiques territoriales	32
2.5 Le contexte institutionnel	33
2.6 Le territoire en résumé	34
III. ORIENTATIONS DU PROJET SOCIAL	35
1 - Axes et objectifs	36
1.2 Arbre à objectifs	36
1.3 Objectifs généraux, opérationnels	37
2 - Les moyens mobilisés	43
2.1 Les moyens humains	43
2.2 Les moyens matériels	44
2.3 Les moyens financiers	45
3 - Les fiches actions	46
ANNEXES	64

LE PROJET FINISSANT



1 - Le contexte associatif

1.1 Fiche d'identité

Maison des Jeunes et de la Culture Jacques Prévert	
Adresse	MJC Jacques Prévert 97 Grande Rue 72000 Le Mans
Contact	Tél : 02 43 24 73 85 Courriel : infos@mjcprevert.com
Site Web et réseaux sociaux	www.mjcprevert.com www.facebook.com/mjc.prevert www.twitter.com/mjc_prevert
Direction	Stéphane Lemesle, Président Yoann Puech, Directeur
Date de création de l'association	1959
Vie associative	Conseil d'administration composé de 16 élus associatifs, 4 professionnels, un représentant de la Ville du Mans (élu à la Jeunesse) 3 Commissions : Radio, Cinéma, Ateliers/Espace de Vie Sociale Nombre d'adhérents en 2016 – 2017 : 691 (fin octobre 2016)
Affiliation	Fédération Française des MJC
Secteurs d'activité	« Les Cinéastes » - Cinéma Art et Essai et Jeune public « Radio Alpa » - Radio sociale de proximité « Les Ateliers » - Ateliers culturels, programmation, expositions « Le Kiosque Prévert » - Animation socioculturelle et développement social
Premier projet social agréé	2015 – 2016
Zone d'influence du projet social	Parties des secteurs Cœur de Ville et Nord –Est du Mans (cf Carte)
Habitants zone d'influence	40539 (chiffres 2014)

1.2 Le Projet de la Maison des Jeunes et de la Culture Jacques Prévert

1.2.1 Les valeurs de la MJC Jacques Prévert

La MJC J. Prévert est adhérente de la fédération française des MJC (FFMJC). Les textes élaborés par cette dernière posent les bases de valeurs communes aux Maisons des jeunes et de la culture (MJC) :

*«La MJC constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle d'un territoire de vie : pays, agglomération, ville, communauté de communes, commune, village, quartier ».*¹

*« La démocratisation de la culture, la formation des jeunes à la citoyenneté, l'auto construction d'un savoir-être par l'apprentissage de savoir-faire et l'acquisition de savoirs, sont autant d'éléments qui composent ce projet. Pour le mettre en œuvre, les MJC bénéficient de soixante ans d'expérience dans l'animation de la vie locale et la mise en œuvre de médiations culturelles, sociales et politiques. Ces médiations se traduisent par des actions de sensibilisation, d'enseignement artistique, de créations et de développement de pratiques culturelles, notamment amateurs. Elles permettent d'enrichir le lien social et de reformuler en permanence les exigences du Vivre Ensemble, essence même du projet d'éducation populaire des Maisons... »*²

La MJC Jacques Prévert a, quant à elle, réaffirmé ses valeurs, à l'occasion d'un dispositif local d'accompagnement (DLA) faisant suite au dépôt de bilan en 2005. Les bénévoles de l'association ont ainsi exprimé :

Lieu de construction de lien social, La Maison des Jeunes et de la Culture Jacques Prévert favorise la diversité et contribue à l'émancipation de chacun, en s'appuyant sur :

- Les valeurs de démocratie, laïcité, citoyenneté, solidarité.
- Les principes de l'éducation populaire, qui pourraient se résumer de la manière suivante : partager des savoirs pour permettre à chacun d'agir et de s'épanouir.

1.2.2 Historique de l'association

L'association est née en 1959, au début de la période de plein développement des « Maisons », dans un contexte de montée de la violence urbaine et du phénomène « blousons noirs ». L'objectif des administrateurs créateurs était d'œuvrer pour la responsabilisation et l'autonomie des citoyens. Les premières activités mises en place étaient non seulement culturelles et artistiques (cinéma, musique, photo, danse, marionnettes, esperanto...), mais aussi sportives (activités nautiques, karting, tennis de table...). Des conférences (« responsabilité des jeunes dans la société actuelle et future »),

¹ Extrait des statuts de la Fédération Française des MJC

² Extrait du projet associatif de la FFMJC

des échanges culturels (Allemagne, Sénégal, Yougoslavie, Canda, Italie...) étaient par ailleurs organisés.

Quelques années plus tard, le manque de moyens financiers et le délabrement des locaux mis à disposition obligent l'association à arrêter quelques activités. En 1966, le maire du Mans propose aux bénévoles de déménager temporairement dans des locaux plus sécurisants, mais également plus petits. La conséquence est la réduction du nombre d'activités et d'animations. En 1978, la MJC est finalement transférée au 97 Grande Rue (locaux actuels), au cœur du Vieux Mans. Dès lors, le projet s'oriente vers la culture, avec de nouvelles activités, autour du cinéma et de la radio notamment. Aux périodes fastes succèdent des périodes difficiles, entre autres sur le plan financier.

En 2006, l'association est placée en redressement judiciaire. Un plan d'apurement de la dette est mis en place sur 10 ans, avec pour conséquences une réflexion des bénévoles sur le projet associatif, dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement (DLA), l'arrêt de certaines activités (programmation culturelle), la mise en place de nouveaux outils de gestion et de communication.

En 2009, la Ville du Mans soutient cet effort en renouvelant la délégation de service public (DSP) sur le secteur cinéma.

Quelques dates

1959 – Création de l'association

1978 – Emménagement au 97 grande rue (Vieux Mans)

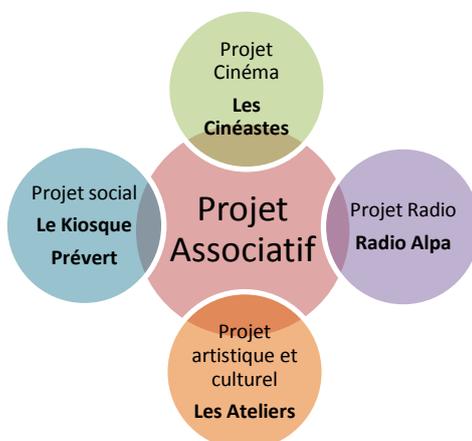
2004 – Première délégation de service public (DSP) pour la gestion du cinéma « Les Cinéastes »

2006 – Placement en redressement judiciaire de l'association

2015 – Renouvellement de la DSP pour 5 ans

2016 – Apurement de la dette

1.2.3 Les secteurs d'activité



Le projet de l'association prend vie à travers quatre secteurs d'activité :

- le Cinéma « les Cinéastes » est classé Art et Essai, avec les labels Patrimoine, Recherche et découverte, Jeune public, et met en œuvre des actions d'éducation à l'Image (Ecoles au cinéma, Ciné Crèches, programmation jeune public, concours de réalisation à destination des jeunes manceaux...)
- « Radio Alpa » est une radio sociale de proximité, dont les émissions sont principalement conçues et animées par des bénévoles désireux de faire émerger le débat, de défendre des idées, de partager une passion.
- le secteur « Ateliers » propose non seulement des activités de loisirs, artistiques ou culturelles à pratiquer à l'année, mais accompagne aussi les artistes amateurs dans leurs projets (résidence d'artistes, expositions...)
- **le Kiosque Prévert** a été créé en septembre 2015, pour faire suite à l'agrément du premier projet social de la MJC. Les buts poursuivis par les administrateurs étaient de :
 - Rendre lisible le projet social aux habitants, aux acteurs du territoire
 - Structurer l'activité de l'Espace de Vie Sociale au sein de l'association, sur le plan budgétaire notamment.

Ces secteurs d'activité, connectés par des valeurs d'éducation populaire et la recherche de l'émancipation des groupes, des familles et des individus, travaillent conjointement autour d'actions partagées. Ainsi, pour mettre en œuvre le projet social, l'Espace de Vie sociale a permis de :

- Impulser une dynamique interne autour du projet social
- Développer des actions transversales aux différents secteurs
- Mettre en œuvre des actions autonomes

Pour faire suite à l'apurement de la dette, au renouvellement de la DSP pour le cinéma « Les Cinéastes » et au premier agrément de la MJC comme Espace de Vie Sociale, il est prévu de renouveler le projet associatif en 2017. La démarche sera l'occasion pour les élus associatifs de réfléchir, entre autres sujets, à la question du bénévolat au sein de MJC :

1.2.4 Vie associative

La gouvernance de l'association est assurée par des instances associatives statutaires (Assemblée Générale, Conseil d'administration, Bureau) et par d'autres instances (commissions thématiques). Le Conseil d'administration est composé d'au plus 21 adhérents, du directeur de l'association, de 3 représentants du personnel, de membres de droits (Maire du Mans, Préfet), et d'éventuels membres associés (représentants d'associations proposés par le CA et élus par l'AG).

Les commissions thématiques

Les adhérents qui le souhaitent peuvent s'impliquer dans la vie de la structure, s'exprimer et réfléchir dans trois commissions ouvertes :

- commission cinéma
- commission radio
- commission Ateliers / EVS

Ces espaces sont a minima composés d'un administrateur, qui a notamment pour rôle de rendre compte au CA, d'adhérents, et sont animés par un professionnel de la MJC.

Deux autres thématiques font l'objet de commissions :

- commission paritaire, dont la finalité est de permettre le dialogue social entre employeurs et représentants du personnel.
- commission financière, qui travaille sur la question des moyens, la gestion des risques, afin de préparer la prise de décision en Conseil d'administration.

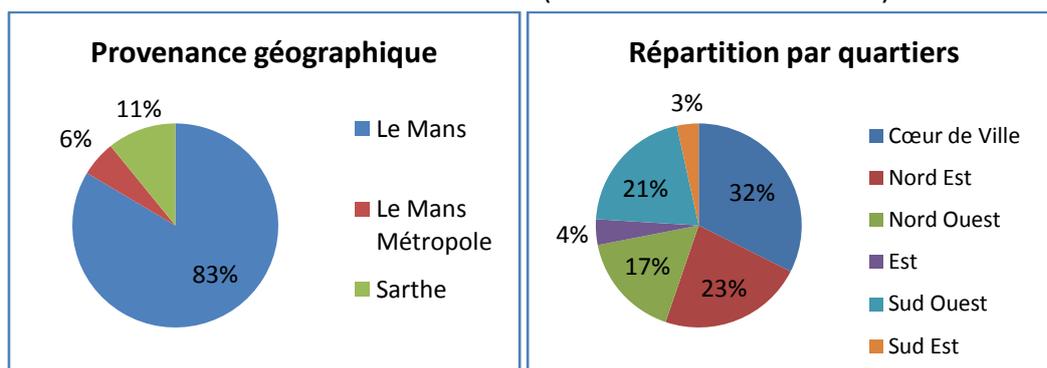
Le bénévolat

Une partie de l'activité de la structure est rendue possible par l'implication des adhérents dans la vie associative : organisation d'événements, encadrement d'activités, diffusion, animation d'émissions de radio... Au premier semestre 2017, il est également prévu de travailler sur la manière dont la MJC accueille et accompagne ses bénévoles dans ses envies (intégration, formation...), dans la perspective d'élaborer un « livret bénévole ».

1.3 Rayonnement de la MJC

1.3.1 Les adhérents

Le nombre d'adhérents à la MJC pour la saison 2015/2016 était de 767 (adhésions individuelles). Une très grande majorité des adhérents est domiciliée au Mans, 55% d'entre eux habitant la zone d'influence de l'EVS (Cœur de Ville et Nord Est) :



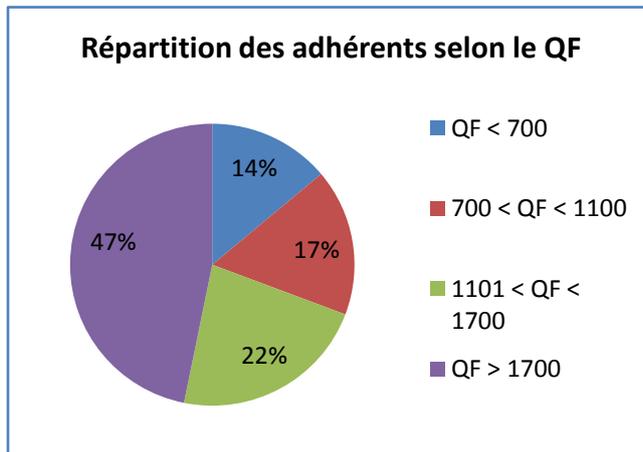
Les contours du rayonnement territorial de la MJC sont flous. En effet, bien que les locaux « historiques » soient localisés en centre ville du Mans, les adhérents proviennent de secteurs géographiques différents. L'association n'est donc pas une MJC « de quartier » au sens strict. Cela peut principalement s'expliquer par deux raisons :

- les spécificités des activités : deux des secteurs sont des médias, ce qui étend considérablement son aire d'influence.

- l'implantation en cœur de ville : le sentiment d'appartenance de la population au quartier semble moins important que dans les quartiers périphériques.

Notons malgré tout une prédominance d'adhérents domiciliés au nord de la ville (cœur de ville, nord-est, nord-ouest).

Niveau de ressources des adhérents



Le graphique met en avant le paradoxe entre l'objectif de l'association de favoriser l'accès aux loisirs et à la culture et la réalité du territoire. En effet, les habitants les plus vulnérables, du cœur de ville notamment, fréquentent peu la MJC, en tant qu'adhérent du moins. Pourquoi ?

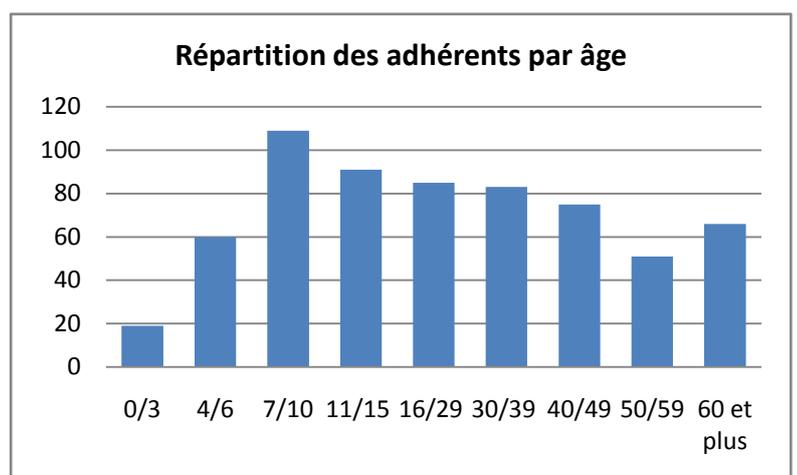
L'image de l'association, son implantation, sont sans doute deux éléments de réponse. En effet, la MJC, de par son histoire et ses activités, est souvent perçue comme une structure s'adressant à des catégories socioprofessionnelles relativement aisées. Aujourd'hui, bien que l'association propose des activités et événements pour le plus grand nombre, en portant une attention particulière à la tarification, les représentations du public et des acteurs du territoire perdurent. La seconde raison est l'implantation géographique de la MJC. En effet, le Vieux Mans est d'un point de vue strictement géographique un quartier en « rupture » avec le cœur de Ville : il est difficilement accessible (circulation tolérée, peu de places de parking), entièrement pavé, l'architecture y est très différente du reste de la Ville. Tout cela peut constituer une forme de barrière pour une partie de la population.

Age des adhérents

La très grande partie des adhérents de l'association sont âgés de :

- moins de 15 ans.
- plus de 30 ans.

Les jeunes adultes, étudiants notamment, sont moins nombreux. Ils semblent fréquenter la MJC comme usagers (concerts, spectacles), mais préfèrent des activités proposées par d'autres structures, aux projets et à la tarification en adéquation avec leurs envies et possibilités.



Installées dans la vie active, les personnes viennent (ou reviennent) à la MJC, y adhèrent, inscrivent leurs enfants ou pratiquent eux-mêmes une activité.

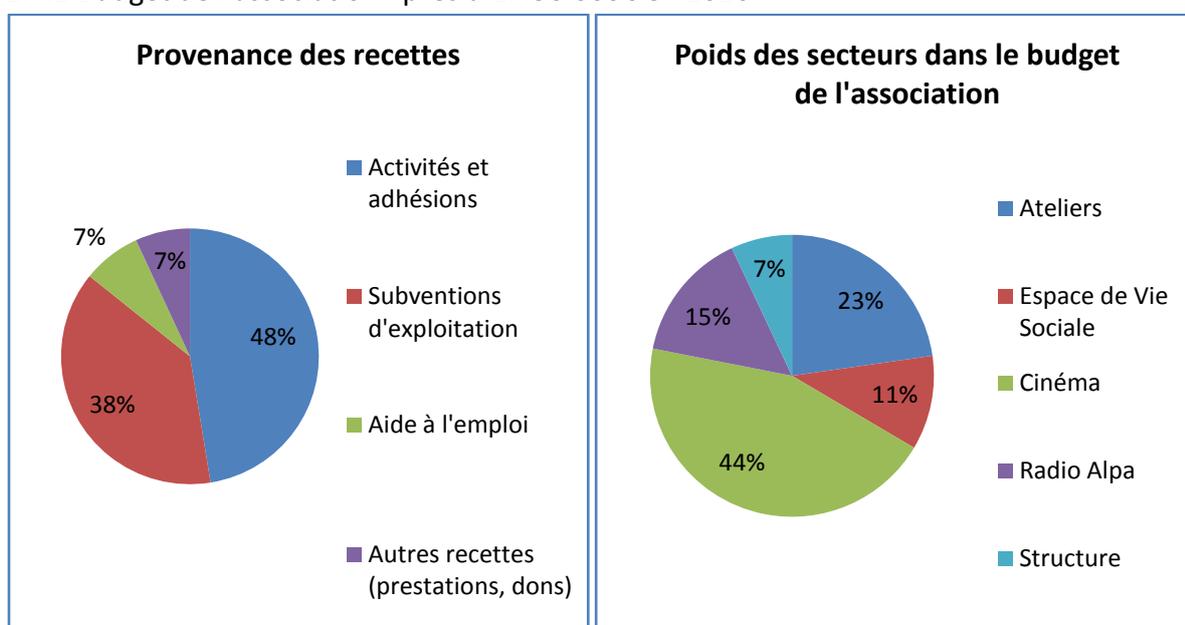
1.3.2 Les partenaires de l'association

L'association travaille avec différents types de partenaires (voir liste en annexe) :

- partenaires institutionnels : Ville du Mans, Le Mans Métropole, Caf de la Sarthe, Etat
- partenaires associatifs : associations ou fédération d'éducation populaire, associations intervenant dans le domaine culturel, social, des loisirs, de l'environnement, de la lutte contre les discriminations.
- entreprises : médias locaux (presse, sites internet), comités d'entreprises.

1.4 Les Moyens

1.4.1 Budget de l'association : près d'1.450.000€ en 2016



1.4.2 Les locaux

Pour mettre en œuvre l'ensemble de son projet, la MJC s'appuie sur des équipements mis à disposition par la Ville du Mans :

- 97 Grande Rue, au cœur de la « Cité Plantagenêt », siège social, un peu plus de 1100m², comprenant : salles d'activités artistiques et culturelles (musique, danse, arts plastiques...), 2 salles de cinéma, bar, studio de radio...
- cinéma les Cinéastes, 4 salles situées place des Comtes du Maine, en cœur de ville du Mans.

Deux équipements ont par ailleurs été mis à disposition de la MJC dans le cadre des actions mises en place par l'EVS sur le secteur Nord Est :

- Maison de quartier des Maillets, 211 rue des Maillets, comprenant : point lecture et 3 salles d'activités (les 2 salles principales restant gérées en direct par les services de la Ville).
- appartement au cœur du quartier Bellevue, 40 avenue de Madrid.

1.4.3 L'équipe professionnelle de la MJC

	Nom	Fonction	Qualification	ETP
Structure	FOUCAULT Séverine	Coordinatrice ateliers, suivi administratif	BEP Secrétariat	1
	EVARD Daniel	Comptable	BEP Comptabilité	1
	DEVANNE Mélinda	Chargée de communication	Master Management de la culture	1
	DIALLO Ousmane	Chargée d'accueil	BTS Assistant Manager	1
	DESILE Charlene	Agent d'entretien	BEPA Service aux Personnes	0.86
	LEPROVOST Kevin	Agent d'entretien	Certificat Agent d'entretien	0.86
Radio	BRETEAU Jean-Yves	Responsable d'antenne	Bac Gestion	1
	FABRE Damien	Journaliste	Licence Histoire	1
	BONHOMMET Maxime	Animateur radio	Niveau V	1
	CHAUVAUD Frédéric	Programmeur Musical	Maîtrise Histoire	1
	ROCABOY Thibaud	Technicien son	DEUST Métiers de l'acoustique	0.86
Cinéma	PEREIRA Rodolphe	Responsable du Cinéma	Certificat de gestion d'association	1
	BRUNEAU Delphine	Assistante de programmation	Master Information Communication	1
	FRIQUET Josette	Assistante de programmation	Licence Commerce international	1
	DAGOREAU Cyrille	Projectionniste caissier	CAP Projectionniste	1
	AUBERT Johan	Projectionniste caissier	CAP Projectionniste	1
	PESTIAUX Fabien	Projectionniste caissier	CAP Projectionniste	1
	GUISLAIN Malo	Animateur	Lic. Pro. Gestion de projets culturels	0.86
Ateliers	GUERARD Romain	Animateur Musiques Actuelles amplifiées	DE Musiques actuelles amplifiées	1
Espaces de vie sociale	CARNET Loïc	Coordinateur EVS	DEJEPS	1
	HARDOUIN Emeline	Animatrice	DUT Carrières sociales - Animation	1
	CARRE Valérie	Animateur Point lecture	Master 1 - Français Langue Etrangère	0.86

Total ETP : 21.3

Yoann PUECH, directeur de la MJC, est salarié de la Fédération Française des MJC.

2 - Evaluation du projet social finissant

2.1 Un premier projet social

2.1.1 Eléments de contexte

En 2014, la démarche d'un premier projet social trouve son origine dans un faisceau d'éléments contextuels :

- un questionnement de l'association sur le fond de son projet, son image, l'adéquation de son activité avec les besoins de la population, du cœur de ville notamment.
- une démarche initiée par la Fédération Française des MJC sur les points de convergence entre projets de MJC et animation de la vie sociale (AVS) : éducation populaire, fonction d'animation locale, développement de la participation.
- un regard de la caisse d'allocations familiales sur la couverture AVS à l'échelle du Mans.

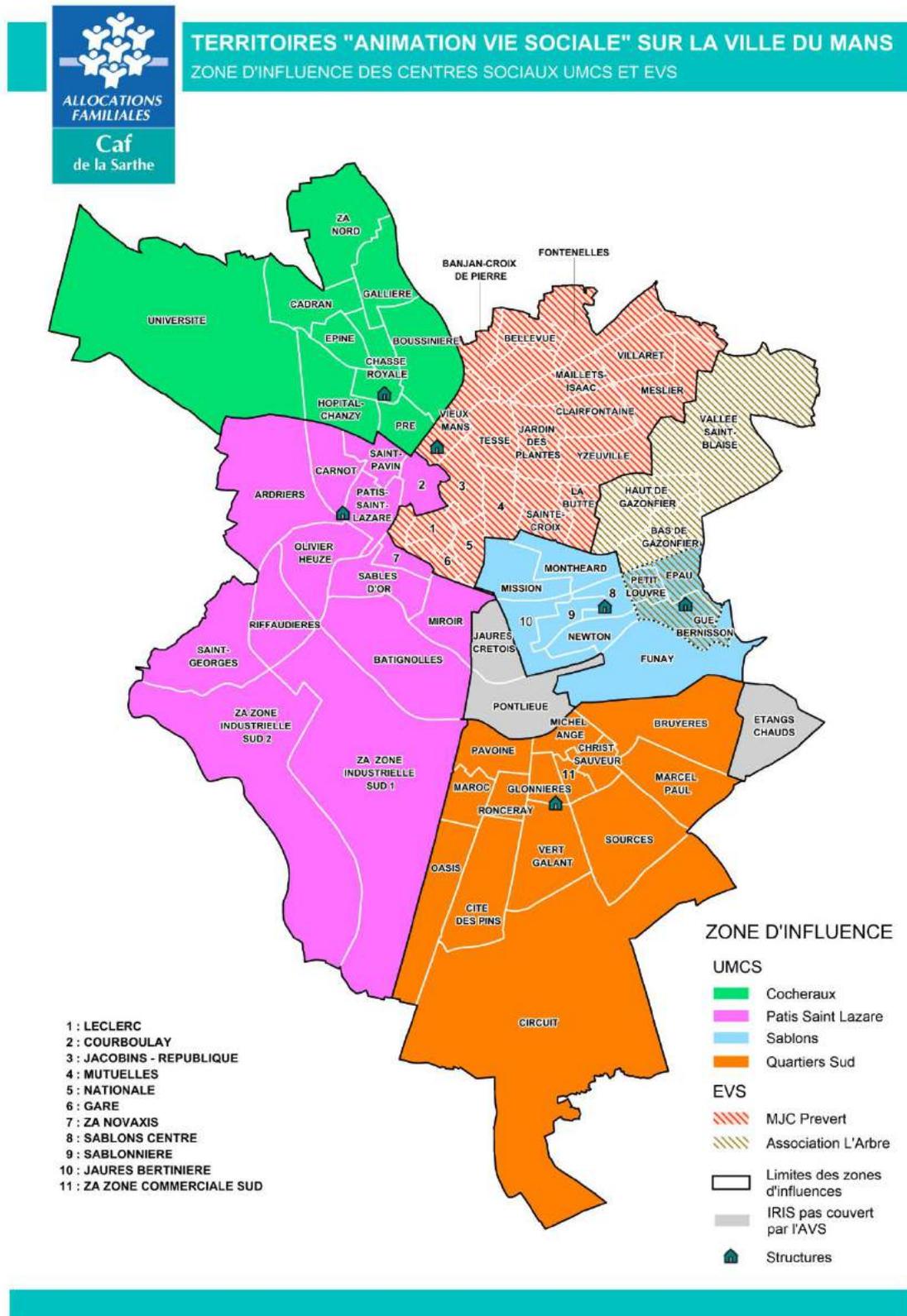
La démarche, accompagnée par la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe, a débouché sur un agrément court (2015/2016), expérimentation permettant à la MJC de :

- conduire un premier projet de développement social sur un territoire non couvert par l'AVS et duquel proviennent environ 55% des adhérents (chiffres 2015/2016) pratiquant une activité régulière à la MJC.
- mieux connaître le concept d'animation de la vie sociale et ses acteurs locaux.

Les axes du projet 2015/2016

Axes	Objectifs généraux
Vivre ensemble	Encourager les solidarités Soutenir la parentalité Favoriser les mixités
Agir ensemble	Promouvoir la culture du projet participatif S'ouvrir sur le territoire

2.1.2 La zone d'influence 2015/2016



2.2 La démarche d'évaluation

Six entrées thématiques ont été retenues pour réaliser cette évaluation :

- le territoire
- la participation des habitants
- le public
- la lisibilité du projet
- Les ressources internes
- la mobilisation des ressources externes

Sur le plan de la méthode, le projet a été évalué de deux manières :

- un bilan interne, réalisé par les équipes professionnelle et bénévole de l'association, sur l'ensemble des thématiques retenues, à l'occasion de temps de travail collectifs.
- Une évaluation externe, effectuée avec les partenaires et les habitants, autour des thématiques « territoire » et « lisibilité » : questionnaires auprès des habitants, réalisation d'une vidéo de type « micro trottoir », concertation des partenaires.

2.3 Le bilan

2.3.1 Le territoire

La zone d'influence du premier projet social est étendue, couvrant 28% de la population de la Ville. Les retours des habitants et le regard porté sur nos adhérents montrent que la MJC est bien implantée sur ce territoire. Les habitants et les acteurs de la zone d'influence la perçoivent en effet comme un bien commun, expriment pouvoir facilement « pousser la porte » de la structure. Ce constat est renforcé par l'arrivée du tramway, qui traverse de part en part l'ensemble du territoire, rapprochant la MJC des habitants de la zone d'influence.

Pour autant, au-delà de ce constat très général, les locaux du Vieux Mans semblent éloignés d'une partie de la population la plus vulnérable: habitants des quartiers Bellevue et Banjan, Gare, Nationale, pour lesquels la mobilité est une difficulté, difficulté accrue de par la situation de la MJC dans le Vieux Mans.

Par ailleurs, début 2015, un travail de communication a été engagé sur l'ensemble du territoire, d'abord en cœur de ville puis sur le secteur Nord-est. Il s'agissait d'informer les acteurs des champs de l'éducation et du travail social de l'agrément EVS de la MJC, dans le but, notamment, de positionner la MJC comme une ressource pour des actions collectives. A l'occasion de cette action, nous avons fait le constat que le territoire, vaste, présentait des spécificités très différentes selon les secteurs (cœur de ville ou nord-est) :

- attentes des populations
- réseaux d'acteurs
- attentes de la Ville du Mans

Pour ces raisons, nous avons choisi, en 2016, de diviser de fait la zone d'influence, en 2 secteurs (cœur de ville et nord-est), et d'adapter le projet en y intervenant de manière distincte (actions, professionnel référent).

Piste d'amélioration :

- élaborer des projets sociaux distincts

2.3.2 la participation des habitants

Pour ce qui concerne cette entrée thématique, nous avons souhaité observer :

- l'impact du projet social sur l'évolution du bénévolat (nombre, typologie, niveau de participation).
- la disposition des habitants à se tourner vers l'espace de vie sociale pour l'accompagnement de projets citoyens.

En cœur de ville, le développement de la participation au sein de la MJC est freiné par des habitudes très ancrées quant au rapport des adhérents et des usagers à l'association. En effet, la MJC reste avant tout un lieu où l'on vient pratiquer (consommer ?) une activité. Pour autant, les adhérents expriment globalement se retrouver dans le projet de la MJC, qui conjugue culture, plaisir, lien social, et manifestent l'envie de s'impliquer.

En observant de près le rapport entre l'activité propre à l'espace de vie sociale et le développement de la participation, nous avons fait les constats suivants :

- deux personnes ayant participé à des temps d'échanges sur les thématiques « famille » et « éducation » ont rejoint le Conseil d'Administration.
- les temps de vie collective et les activités « famille » proposées ont permis d'impulser une dynamique participative : des groupes d'adhérents, Jeunes, familles, ont été moteurs dans l'organisation d'événements, la proposition et l'encadrement d'activités.
- un groupe de 10 habitants du quartier Jardin des plantes, non adhérents de la MJC, s'est adressé à nous pour solliciter un accompagnement dans le cadre d'un projet de Jardin partagé.

Sur le secteur nord-est, d'une manière générale, la mise en œuvre du projet a trouvé un terrain propice au développement de la participation. En effet, les habitants du secteur ont parfois pu exprimer un sentiment d'abandon de la collectivité, des attentes en termes de vie de quartier. A partir de septembre 2015, un travail a été accompli sur la proposition d'espaces d'expression et de construction d'actions, ce qui a facilité la mobilisation des habitants, à plusieurs niveaux :

- Accueil de nouveaux bénévoles au sein de la MJC (encadrement d'activités, réflexion sur la vie de quartier, organisation d'événement, inscription dans des dispositifs propres à la politique de la Ville). Certains seraient prêts à aller vers la prise de

décision, mais restent plus attachés au projet de territoire qu'au projet global MJC, loin d'eux. Le CA de la MJC souhaite proposer à ces bénévoles un système de cooptation, afin qu'ils puissent représenter l'espace de vie sociale en tant qu'administrateurs.

- des habitants ont sollicité un accompagnement de l'espace de vie sociale dans le cadre de projets de quartiers (jardin partagé, organisation d'événements) : l'EVS commence à être repéré sur cette thématique d'accompagnement de projets.

Pour les quartiers Bellevue et Banjan, ce développement est facilité par :

- un travail collectif engagé par l'ensemble des acteurs du territoire, sur le développement de la citoyenneté.
- des dispositifs propres à la Politique de la Ville : fonds de participation des habitants, conseil citoyen.

En dehors de cet élan, un travail de mobilisation est encore à accomplir :

- malgré quelques tentatives, la mise en place de projets « jeunesse » n'a pas pu aboutir.
- en dehors de la mobilisation de petits groupes, l'implication des habitants des quartiers Bellevue et Banjan reste limitée.

Pistes d'amélioration :

- Mettre en place des commissions thématiques EVS ad hoc
- Promouvoir les dispositifs d'accompagnement de projet auprès des structures et des publics
- Renforcer et valoriser la proposition de temps de vie collective, permettant aux usagers de s'approprier leur environnement.
- Concevoir un support de communication sur le bénévolat.

2.3.3 le public

Le projet social 2015/2016 avait été l'occasion d'énoncer des enjeux autour de l'image de la MJC, souvent perçue comme une structure s'adressant à des publics plutôt « favorisés ». Aussi, l'équipe professionnelle de l'EVS a fait le choix d'évaluer la capacité de l'association à aller vers les publics plus fragiles résidant sur le territoire.

En cœur de ville, compte tenu de la fragmentation du territoire (localisation des logements sociaux, des équipements...), nous nous sommes principalement appuyés sur les travailleurs sociaux de la caf (antenne de Bel air) et du département (circonscription des personnes sans résidence stable) pour entrer en contact avec les publics que nous ciblions. Les actions collectives mises en place, en extérieur ou à la MJC, ont permis de faire découvrir la MJC, son activité et ses professionnels à des familles, parfois monoparentales, d'origine étrangère et très isolées, et des mineurs isolés. Par ailleurs, des actions hors les murs,

organisées en extérieur cour Chateaubriand, aux Filles Dieu, ou dans le parc Victor Hugo, ont permis de rencontrer de nouvelles familles.

Une partie des publics captés à ces occasions a pu revenir à la MJC de sa propre initiative, montrant ainsi un intérêt pour la structure et renforçant le bien fondé d'une structure d'animation de la vie sociale en cœur de Ville. Pour autant, l'une des difficultés rencontrées a été de fidéliser ce nouveau public.

Sur le secteur nord-est, une grande partie du travail a été effectué auprès des habitants (et des acteurs) du quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) Bellevue : enfants scolarisés en primaire, non concernés par l'activité de la Casquette (antenne locale du service jeunesse, quartier Bellevue), familles, jeunes. Dans un contexte de repli sur soi de certains habitants, la principale difficulté a été de rencontrer les familles les plus vulnérables.

Pistes d'amélioration :

- Proposer une alternative aux activités de « consommation », renforcer et valoriser la proposition de temps de vie collective permettant aux usagers de s'approprier leur environnement.
- Permettre à tous les publics de se sentir bien à la MJC, ce qui nécessite de mieux penser l'accueil et l'inclusion des nouveaux publics

2.3.4 la lisibilité du projet

L'un des enjeux du premier projet social était de rendre compréhensible l'action de l'espace de vie sociale parmi l'ensemble de l'activité de la MJC. L'évaluation montre la difficulté des différents acteurs à comprendre le projet dans son ensemble, chacun ayant une vision partielle selon le lien qu'il entretient avec l'EVS, la MJC (partenaire, usager des activités, habitants cœur de ville/nord-est).

Pistes d'amélioration :

- Structurer l'activité de l'espace de vie sociale, son articulation avec les secteurs historiques de la MJC, afin de mieux communiquer en interne et en externe
- Mettre en place un plan de communication valorisant avant tout le fond du projet : supports, actions de communication auprès des partenaires...

2.3.5 La mobilisation des ressources

En interne, un travail de communication a été mené auprès des différents secteurs. Il s'agissait de mobiliser les équipes autour des objectifs, des actions, des publics ciblés par le projet social. La démarche a pu aboutir sur un certain nombre de projets transversaux, autour du cinéma et de la radio notamment.

Sur le plan de la faisabilité du projet en termes de moyens humains, l'expérimentation d'un premier projet court, sur un territoire étendu, a pu manquer de cohérence, ce qui a eu un impact sur le rapport entre les moyens déployés et l'efficacité. Nous avons en effet fait le choix, courant 2015, de développer l'action de l'Espace de vie Sociale sur les secteurs Nord-est. Ce développement a concouru à freiner la consolidation des premières actions menées en cœur de Ville. Pour pallier ce problème, la MJC a décidé, en septembre 2015, de salarier une animatrice (DUT Carrières sociales, mention animation) auparavant présente dans la structure comme volontaire en service civique, et de répartir les missions des deux salariés de l'EVS selon les territoires d'intervention et les champs de compétences.

En externe, il s'est agi de porter un regard sur l'implication de l'Espace de Vie Sociale dans le partenariat local. La mise en œuvre du projet a permis de contribuer à la connaissance de l'EVS par une partie des acteurs de territoire, avec pour conséquences :

- la mise en place d'actions de partenariat, que ce soit des actions partagées ou des actions portées et coordonnées par l'EVS.
- la sollicitation de la structure à siéger dans des instances locales (conseils de quartier, conseil citoyen, zone de sécurité prioritaire...), à soutenir des initiatives portées par des partenaires ou des projets d'habitants
- l'animation d'un collectif partenarial sur les quartiers Bellevue et Banjan, la coordination des actions décidées par ce collectif.
- l'appui de la ville du Mans : mise à disposition progressive de moyens matériels et financiers, délégation de missions

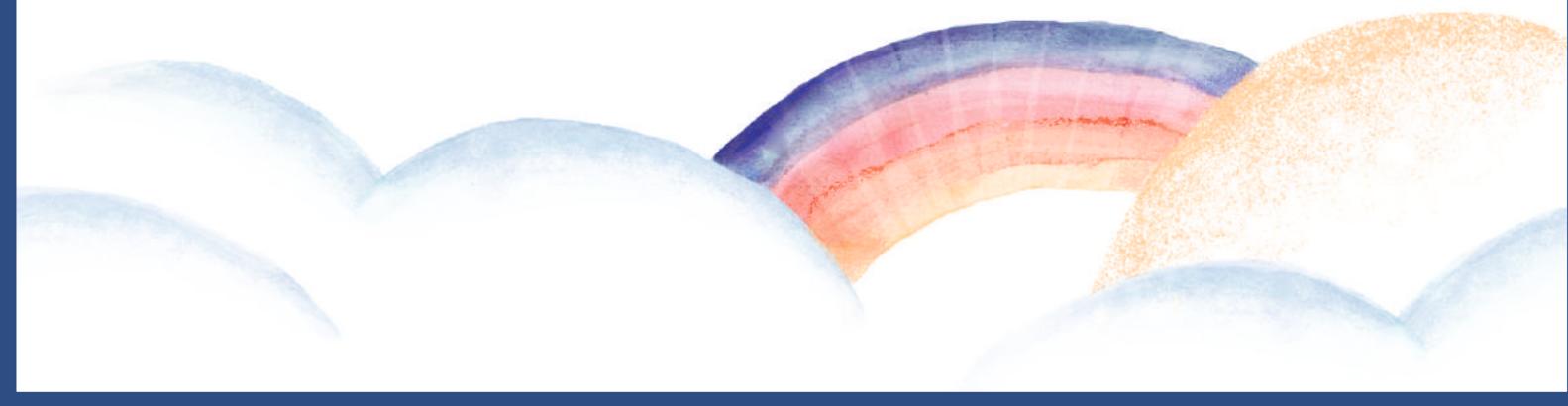
Sur le secteur cœur de ville, l'espace de vie sociale reste malgré tout peu connu des acteurs.

Proposition : rencontrer les acteurs du territoire en 2017 pour leur présenter le projet social, renforcer le travail partenarial.

Enjeux des projets sociaux 2017 - 2020, au regard du bilan :

- Elaborer des projets sociaux distincts aux secteurs cœur de ville et nord-est, dans le but d'apporter une réponse en adéquation avec les problématiques locales.
- Aller vers les publics vulnérables en :
 - développant les actions de proximité, hors les murs
 - renforçant les partenariats avec les travailleurs sociaux, les établissements scolaires
- Rendre lisible les projets, mieux communiquer sur le fond.
- Améliorer l'accessibilité, l'accueil et l'inclusion des publics, les plus vulnérables

LE DIAGNOSTIC SOCIAL PARTAGÉ



1 - La démarche de Projet

1.1 Principes fondateurs et objectifs

Le projet social agréé par la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe pour la période 2015/2016 arrivant à son terme en Décembre 2016, l'équipe de la MJC s'est engagée dès le mois de Mars 2016 à préparer le renouvellement du projet.

Cette démarche a avant tout été pensée comme participative, avec le souci d'intégrer l'ensemble des acteurs concernés : habitants, bénévoles, professionnels, partenaires institutionnels ou associatifs. Le postulat est que chaque habitant ou acteur est détenteur de savoirs qui permettent de former une vision globale du territoire et des problématiques auxquelles le projet doit répondre.

Plus concrètement, les objectifs de la démarche de projet sont :

- Interroger l'environnement social, économique, institutionnel, repérer les spécificités du territoire.
- Mobiliser des acteurs de culture ou de centre d'intérêt différents dans un projet collectif.
- S'appuyer sur les ressources du territoire (connaissance du quartier, compétences...) pour élaborer puis mettre en œuvre ce projet.

1.2 Les acteurs de la démarche

❖ Le groupe projet :

Le groupe, constitué de l'équipe professionnelle du secteur Espace de Vie Sociale, a, avec l'appui du directeur de l'association, coordonné l'ensemble de la démarche :

- élaboration de la méthodologie
- communication interne et externe
- animation des temps de concertation
- élaboration et passation des questionnaires
- évaluation du projet 2015/2016
- définition des axes d'orientation et construction du plan d'actions
- formalisation des écrits

❖ L'équipe professionnelle de la MJC :

L'ensemble de l'équipe professionnelle de la MJC a été associée à la démarche de projet, à l'occasion de deux journées de travail qui se sont déroulées à la fin du mois d'Août. Il était notamment question de réfléchir collectivement au développement de la transversalité

entre les différents secteurs de l'association et de permettre l'appropriation du projet par l'équipe.

- ❖ Le Conseil d'administration a participé à la démarche de projet en :
 - réfléchissant à la structuration du secteur EVS, son articulation avec l'ensemble du projet associatif.
 - déterminant les enjeux du renouvellement, sur le plan des moyens financiers et humains notamment.
 - validant la démarche et le projet social
 - représentant l'association à l'occasion des temps de travail participatifs

- ❖ Les acteurs de territoire - habitants et partenaires de terrain

Le groupe projet a fait le choix de travailler collectivement avec des acteurs de statuts très différents, de façon à croiser les points de vue, les représentations sur le territoire, dans le but d'avoir une vision complète des enjeux.

Il s'agissait également, par ricochet, de créer une dynamique partenariale forte autour du projet social, afin de poser des bases solides du travail collectif à mener pour les quatre années du projet.

Deux réunions participatives ont ainsi été organisées en juillet et en septembre, à l'attention des habitants, bénévoles et professionnels d'associations intervenant sur le quartier, professionnels de l'éducation et du travail social, représentants des services de la ville en lien avec la vie des quartiers (Services Devac, salles municipales, prévention, politique de la Ville) : 19 participants en juillet, 28 en septembre.

Le bilan, positif, a permis de co-construire une vision fine du territoire : les participants se sont en effet approprié la démarche avec intérêt, enrichissant les échanges de points de vue différents.

Enfin, plus largement, la démarche s'appuie sur un certain nombre de ressources :

- Caf de la Sarthe : accompagnement technique, éléments statistiques, cartes
- INSEE : données, cartes
- Politique de la Ville : Contrat de Ville Le Mans Métropole
- volonté politique (Ville du Mans) d'accompagner le projet

1.3 Les étapes de travail

La démarche a fait l'objet de différentes phases de travail :

- méthodologie : déterminer comment nous souhaitons travailler
- évaluation : réaliser un bilan du projet social finissant, dégager des enjeux et pistes d'amélioration
- diagnostic : dresser un état des lieux du territoire, produire une analyse collective, en trois étapes :

- Recueil et analyse de données froides et tièdes : population, dispositifs...
 - Recueil de données qualitatives auprès des habitants et acteurs de terrain (questionnaires, rencontres individuelles, réunion participative)
 - Partage du diagnostic et ajustements (réunion participative)
- plan d'actions : à partir des problématiques territoriales, dégager des axes de développement social, déclinés en objectifs généraux, opérationnels et actions concrètes.
 - écriture : formaliser le projet social à partir de l'ensemble des productions.

L'échéancier, commun aux deux projets

Etapas	Actions	Acteurs concernés									Période
		Equipe EVS	Direction MJC	CA MJC	Equipe MJC	Centres sociaux	CAF	Partenaires décideurs	Partenaires techniciens	Habitants	
Méthodologie	Construction démarche interne MJC										Mars
	Construction démarche coopérative										Mars
	Elaboration d'un échéancier										Mars
	Présentation démarche globale										Avril
Evaluation	Evaluation des actions										Avril – Mai
	Analyse des bilans										Mai
	Restitution de l'évaluation										Juin
Diagnostic	Recueil de données quantitatives										Juillet > Septembre
	Analyse des données										Juillet > Septembre
	Recueil de données qualitatives										22 Avril
	Recueil de données qualitatives										25 Mai
	Recueil de données qualitatives										4 et 5 Juillet
	Analyse des données										Juillet
	Recueil de données complémentaires										Juillet
	Elaboration d'une synthèse										Juillet
	Présentation et ajustements										19 et 23 /09
Finalisation du diagnostic										Fin Septembre	
Elaboration du plan d'actions	Réflexion sur les axes prioritaires										4 et 5 Juillet
	Réflexion sur les axes prioritaires										30 et 31 Août
	Réflexion sur la coopération										Sept > Déc
	Analyse et regard sur les moyens										Juillet > Oct.
	Restitution au CA										Fin Septembre
	Rédaction du projet social										Sept > Oct 2017
Validation	Validation par le CA										21 Oct 2017
Finalisation											Nov > Janv 2017

2 - Les quartiers Nord Est

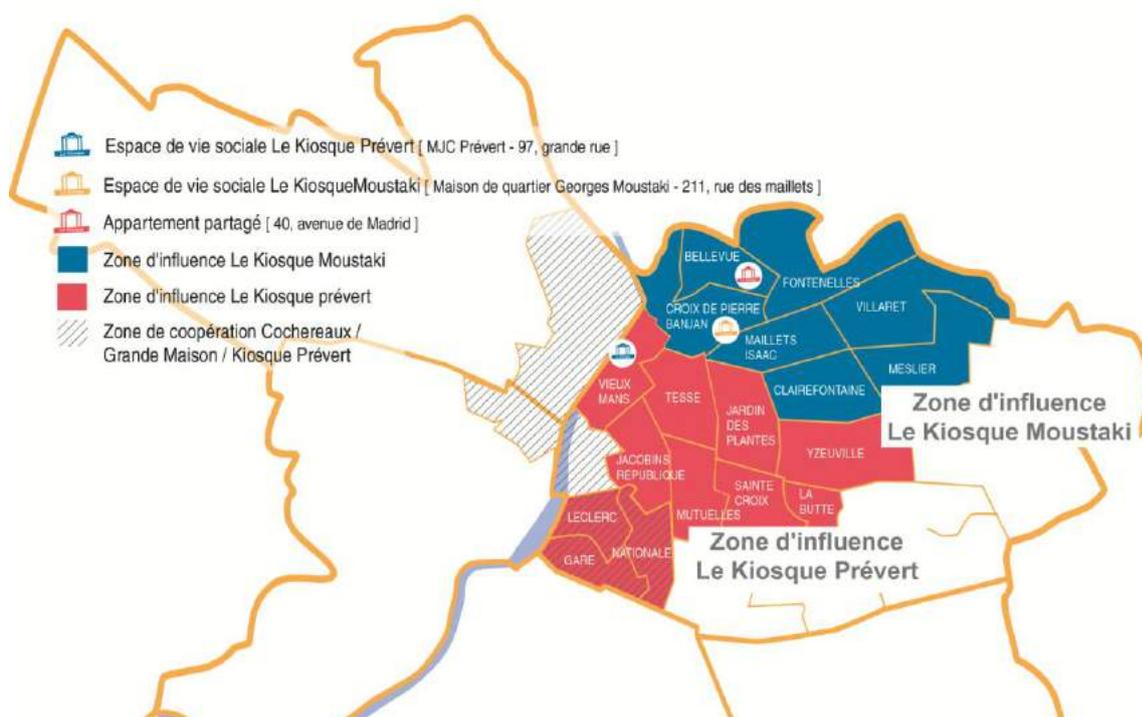
2.1 Zone d'influence proposée

La zone d'influence a été déterminée selon 3 critères :

- les habitudes de vie des habitants : dans le cadre de l'élaboration du projet social, nous avons en effet questionné les habitants sur leur rapport au quartier, le sentiment d'appartenance au territoire (rencontres sur les marchés, sorties d'écoles, questionnaire auprès de nos adhérents).
- la situation des équipements, dans un objectif de proximité.
- les territoires d'intervention des partenaires.

La zone d'influence (en bleu sur la carte) se situe au nord-est de la Ville du Mans, limitée à l'extérieur par les « frontières » avec les communes de Coulaines et Sargé-le-Mans. Elle se juxtapose pour partie avec la sectorisation des Conseils de quartier du Mans. La zone, d'une superficie de 3.31Km², comprend 7 zones Iris (cf carte). Bellevue, iris limitrophe de Coulaines est par ailleurs située en Politique de la Ville, le quartier prioritaire « Bellevue Carnac » ayant la particularité de s'étendre sur deux communes (Le Mans et Coulaines).

Zones d'influence des projets sociaux de la MJC Jacques Prévert



2.2 Les ressources du territoire

Le secteur est globalement bien perçu par les habitants, que ce soit du point de vue de ses atouts « structurels » (proximité du centre ville, marché, écoles...) que du sentiment de « bien vivre ensemble ». Parmi les principaux atouts du territoire :

L'accessibilité

Le secteur est traversé par la ligne de tramway depuis 2014, ce qui rend le centre ville accessible en 15 minutes environ depuis le terminus (Bellevue / Hauts de Coulaines).

Des équipements de proximité

Des salles municipales (Maison de quartier Moustaki située le long de la ligne de tramway, Maison de l'Oiselière, Foyer Verdigné) sont mises à disposition d'associations de quartier qui proposent des activités de loisirs ou culturelles, des soirées, des événements. La gestion et l'animation d'une partie de la Maison de quartier Moustaki a été confiée à la MJC dans le cadre de la mise en œuvre du projet social 2015/2016.

Deux appartements sont par ailleurs partagés par les acteurs du quartier Bellevue :

- « l'appart' » (Conseil de quartier, Association des parents d'élèves de Camille Claudel, France Bénévolat, Vacances et Familles, MJC Jacques Prévert) : point information vie de quartier, accès aux droits, activités enfants, à destination des habitants de Bellevue et Banjan, situé 40 avenue de Madrid.
- « l'Atelier » (Le Mans Habitat, Petits Débrouillards, Cultures du cœur) : activités pédagogiques, accès à la culture, 6 avenue de Bruxelles.

Tissu associatif et participation des habitants

En application de la loi de 2002 sur la démocratie de proximité, la ville du Mans compte sept conseils de quartier, ouverts à l'ensemble des habitants. Le conseil de quartier Nord-est participe à la fois au développement de la citoyenneté, en proposant des espaces de concertation, de dialogue avec les élus municipaux, et à l'animation du quartier, en partageant l'organisation d'événements avec les acteurs du territoire.

Du côté des associations, le tissu est globalement dynamique. Des habitants sont investis dans des associations culturelles, de bien être, d'animation de quartier, de soutien aux habitants.

Enfin, la population du quartier est pour partie constituée de jeunes retraités, disposant de temps libre et parfois désireux de s'impliquer en tant que bénévole.

Education

La scolarisation des enfants et des jeunes est possible de la maternelle au collège, ce qui peut être déterminant dans le choix des familles d'habiter le territoire.

- 7 écoles maternelles et élémentaires : Villaret, Maillets, Camille Claudel, Lucie Aubrac, Suzanne Busson, Saint Aldric, La Psallette Saint Vincent
- 3 collèges : Léon Tostoï, Villaret, La Psallette Saint Vincent
- un accueil de loisirs sans hébergement Enfants, école maternelle des Maillets

A noter : Le collège Léon Tolstoï accueille des élèves habitant Le Mans et la commune de Sargé-les-le-Mans. Pour cette raison, les établissements scolaires du quartier prioritaire ne seront plus, en 2017, en réseau d'éducation prioritaire (REP), ce qui aura un impact sur les moyens et les conditions d'accueil des enfants des écoles maternelles et élémentaires du quartier Bellevue.

Petite enfance et modes de garde

Des services de proximité sont proposés aux familles avec très jeunes enfants :

- permanences de la Protection Maternelle Infantile (PMI) les mardis après-midi, quartier Bellevue
- la Parentelle, lieu d'accueil enfant parent (LAEP), accueille parents et enfants jusqu'à 4 ans deux demi-journées par semaine (maison de l'enfant des Maillets, rue des fontenelles)
- une maison d'assistantes maternelles (MAM) associative, P'Home d'Happy
- crèche familiale des Maillets
- le taux de couverture en accueil collectif est de 14,77% (10,7% pour la Ville)

Handicap

L'association ADAPEI 72 est présente avec deux structures :

- institut médico-éducatif Léonce Malécot : accompagnement d'enfants et adolescents en situation de handicap et polyhandicap
- maison d'accueil spécialisée Hélioïpe : accueil d'adultes handicapés en situation de grande dépendance

Installées depuis de nombreuses années sur le territoire, ces deux structures sont bien repérées par les habitants. Les résidents participent dans la mesure du possible à la vie de quartier, ce qui concourt à la mixité et permet de briser d'éventuelles représentations.

Accès aux loisirs et au sport

Les services municipaux et les associations proposent une offre variée d'activités sportives et de loisirs :

- 2 gymnases : Henri Lefevre (Collège Tolstoï) et Villaret, ce dernier étant en accès libre et équipé d'une structure artificielle d'escalade.
- antenne du service jeunesse de la Ville du Mans (La Casquette), qui propose des temps d'accueil et une proposition d'activités.
- un certain nombre d'associations organisent des activités de loisirs : gymnastique volontaire, Tricot, Yoga, couture, découverte de la science...

Accès à la culture

Le service culture de la ville du Mans (DEVAC), se positionne dans les quartiers en proposant, notamment, une programmation culturelle, des actions autour du cirque. Depuis 2016, la Devac coordonne également la mise en œuvre d'un Contrat Local d'Enseignement Artistique et Culturel (CLEAC) à destination des habitants de Bellevue et Banjan (actions de médiation, activités) autour du théâtre, de l'éducation aux médias et à l'image, du cirque, en lien avec des acteurs de la culture (Cité du cirque, Théâtre de l'éphémère, Cultures du cœur, MJC Prévert...) et de l'éducation (écoles, collège, service jeunesse...)

Des associations proposent par ailleurs différentes actions culturelles, que ce soit sous forme d'activités à pratiquer à l'année (théâtre, musique...) ou d'activités en « pied de bâtiment » à destination des habitants de Bellevue et Banjan (ATD Quart Monde, Petits débrouillards, Cultures du cœur).

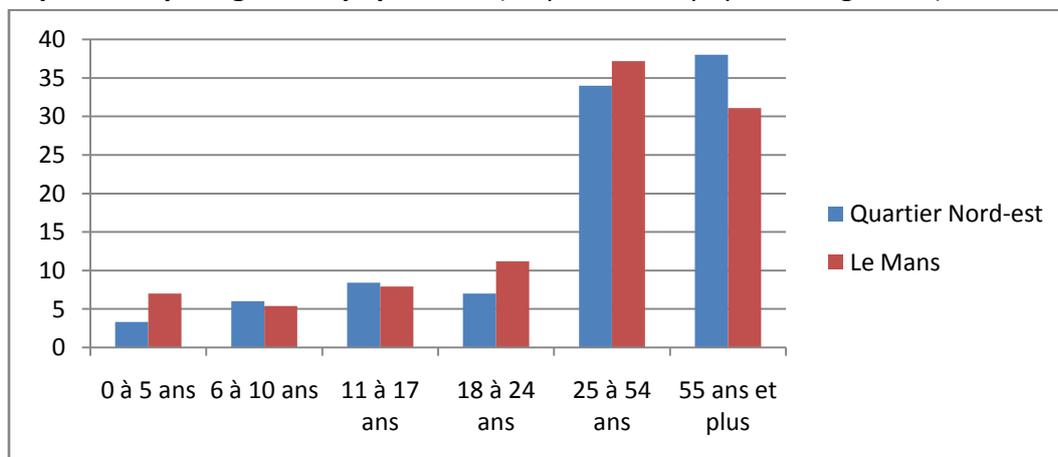
Enfin, depuis octobre 2016, la MJC coordonne un point lecture enfance/jeunesse : accueil de classes, animations autour du livre.

2.3 La population

2.3.1 Données générales

La population du territoire comprend 15332 habitants (chiffres 2012), ce qui représente un peu plus de 10,5 % de la population du Mans. Les constats sont, en comparaison de la répartition par âge de la population de l'ensemble de la commune, que le quartier est globalement vieillissant, attractif pour les familles, et que la part des enfants et jeunes de moins de 17 ans est importante.

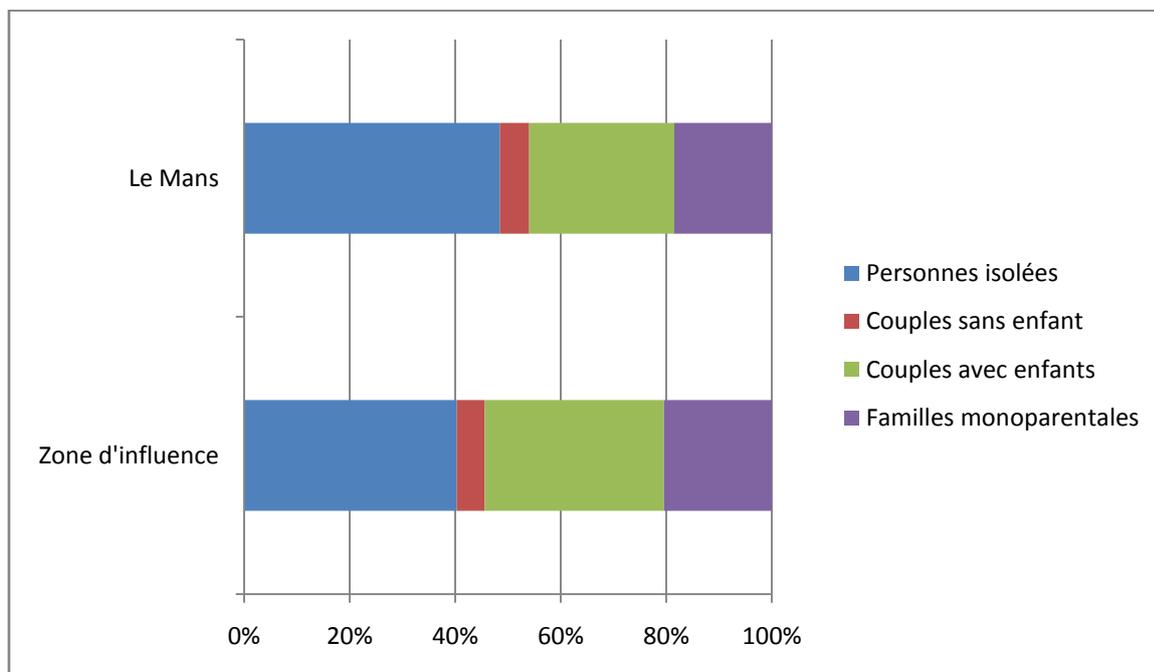
Répartition par âge de la population (en parts de la population globale)



2.3.2 Une forte dimension familiale

Le territoire semble attirer de nouvelles familles, faisant naître des besoins de proximité (modes de garde, services, activités).

Structure familiale des ménages allocataires



La part de ménages allocataires composés d'un couple avec enfants est de 34%.
Comme à l'échelle de la commune, 47% des familles allocataires vivent avec 3 enfants.

Petite enfance

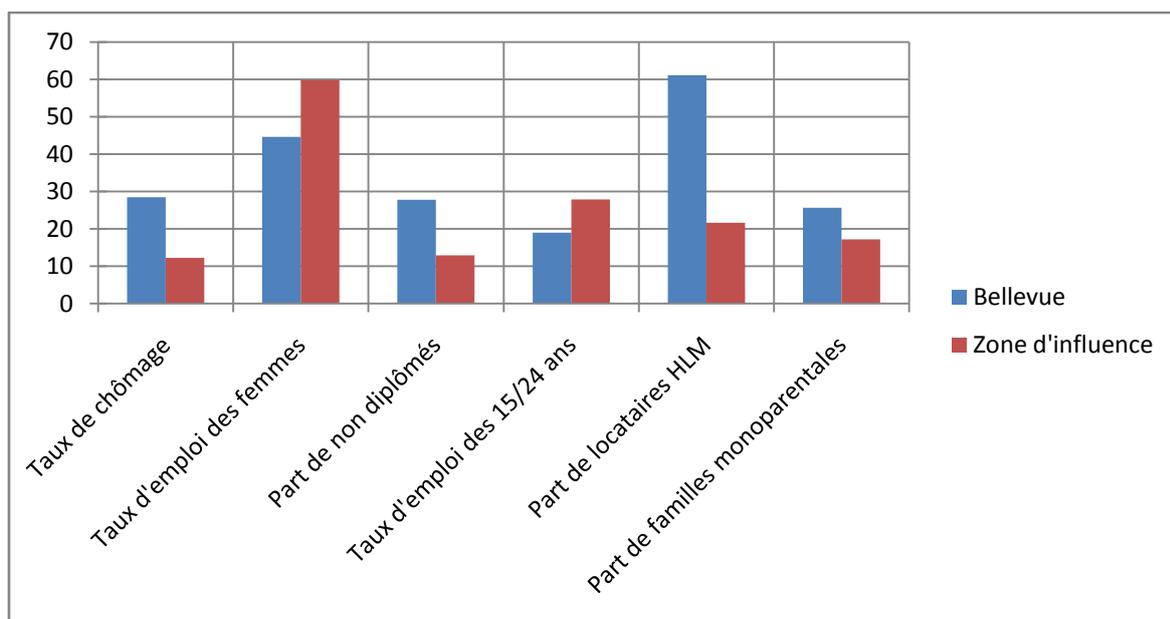
Les familles avec enfants de -3 ans représentent plus de 30% des familles allocataires
La part des couples avec enfants de -3 ans en situation de « Bas revenus » est de 43% (41% pour la ville).

54% des enfants de -3 ans vivent dans une famille ou les parents sont en situation d'emploi (40% pour la ville).

36% des enfants de -3 ans sont gardés par un assistant maternel (28% pour l'ensemble de la Ville).

2.3.3 Indicateurs de fragilité sociale

L'ensemble des indicateurs montrent de fortes disparités géographiques, la précarité étant pour partie concentrée sur le QPV Bellevue Carnac :



Chiffres INSEE 2012

Emploi

La population du quartier prioritaire, et plus particulièrement les femmes et les jeunes, est très largement touchée par les problématiques liées à l'emploi : chômage, contrats précaires, temps partiel, manque de diplôme, mode de garde des enfants.

Logement

Le parc de logements sociaux est situé en très grande partie autour de la ligne de tramway et en quartier prioritaire. A l'échelle de l'ensemble du territoire, le secteur locatif représente 42% des logements (50% pour la ville du Mans), et la part des allocataires percevant une aide au logement est de 63,9% (71% sur l'ensemble du Mans).

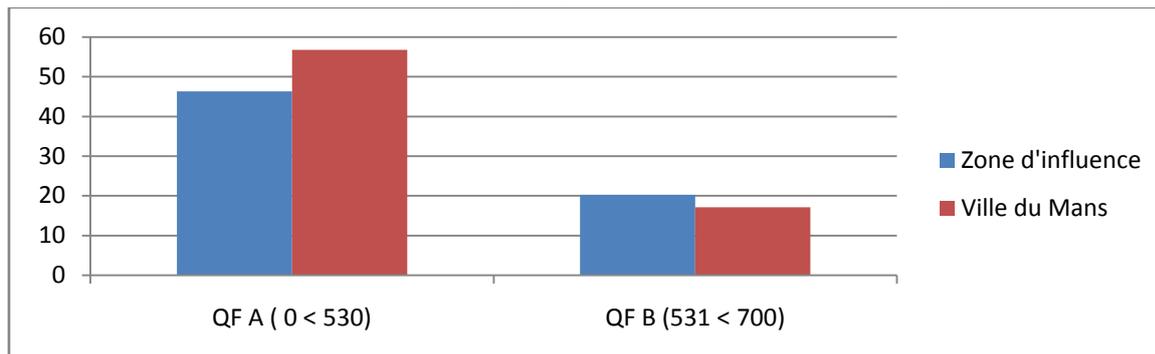
Monoparentalité

D'après les chiffres de l'INSEE, les familles monoparentales représentent, en 2012, 25,6% des familles allocataires de l'Iris Bellevue, un taux plus important que pour l'ensemble de la zone d'influence (17,2%).

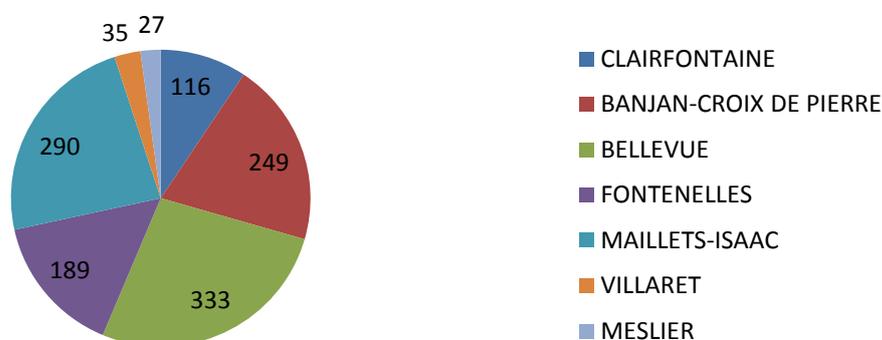
Niveau de ressources

Les ménages ayant le moins de ressources résident principalement dans 3 Iris : Bellevue, Maillets Isaac, Banjan Croix de pierre. Les ménages allocataires ayant un quotient familial inférieur à 530 (QF A) représentent 46,3% des 2673 allocataires vivant sur le territoire.

Niveau de ressources des allocataires (en part du nombre d'allocataires)



Nombre de ménages allocataires ayant un quotient familial inférieur à 530 (QF A)



Taux de couverture CAF

La part des personnes couvertes par une prestation sociale de la Caf (bénéficiaires directs et indirects – ex d'un couple avec 2 enfants : 4 personnes couvertes) est de 42.4%, contre 50.6% pour l'ensemble de la Ville. 35% des ménages du territoire perçoivent une ou plusieurs allocations (allocations familiales, adulte handicapé, logement, revenu de solidarité active).

La population de l'ensemble de la zone d'influence semble, en comparaison des données concernant la Ville, moins vulnérable. Le territoire montre malgré tout de grandes disparités, quelques caractéristiques pouvant être notées :

- Une population vieillissante.
- Un grand nombre de familles avec parents en activité professionnelle (et parfois réduction du temps de travail), faisant naître des besoins de proximité.
- Familles principalement propriétaires.
- Une population du QPV Bellevue Carnac touchée de manière beaucoup plus importante par la précarité.

2.4 Regards des acteurs sur les problématiques territoriales

Des problématiques individuelles, familiales, ou liées à la vie de quartier, ont été repérées à l'occasion des temps de travail participatifs :

Une fragilité sociale

- un isolement social, conséquences de plusieurs facteurs et situations : personnes âgées, situation de handicap, rupture familiale.
- un sentiment d'abandon ou d'incompréhension exprimé par les jeunes, avec pour conséquences une difficulté à construire et à se projeter, parfois des problèmes de délinquance.
- des difficultés à accéder aux droits, à l'emploi, pour des raisons de manque de mobilité géographique, de mode de garde des enfants, d'accès à la langue française, de dématérialisation des services.

L'éducation

- des besoins en termes de soutien à la parentalité, notamment en ce qui concerne l'accompagnement de parents qui se questionnent ou qui rencontrent des difficultés éducatives : manque de confiance en soi des enfants, jeunes, et parents, rapport à l'autorité et aux règles de vie collective, prévention des risques (addictions, rapport au numérique, harcèlement...).
- un phénomène de repli de certains parents en difficulté sur le plan éducatif, face aux acteurs du monde de l'éducation, établissements scolaires et autres professionnels.

L'accès aux loisirs et à la culture

- pour les familles les plus fragiles, les loisirs et la culture ne sont pas une priorité (voire parfois considérés comme inutiles) : peu de place dans le budget ou dans l'organisation familiale.
- peu d'activités pour les enfants et les familles.
- méconnaissance de l'offre de loisirs.

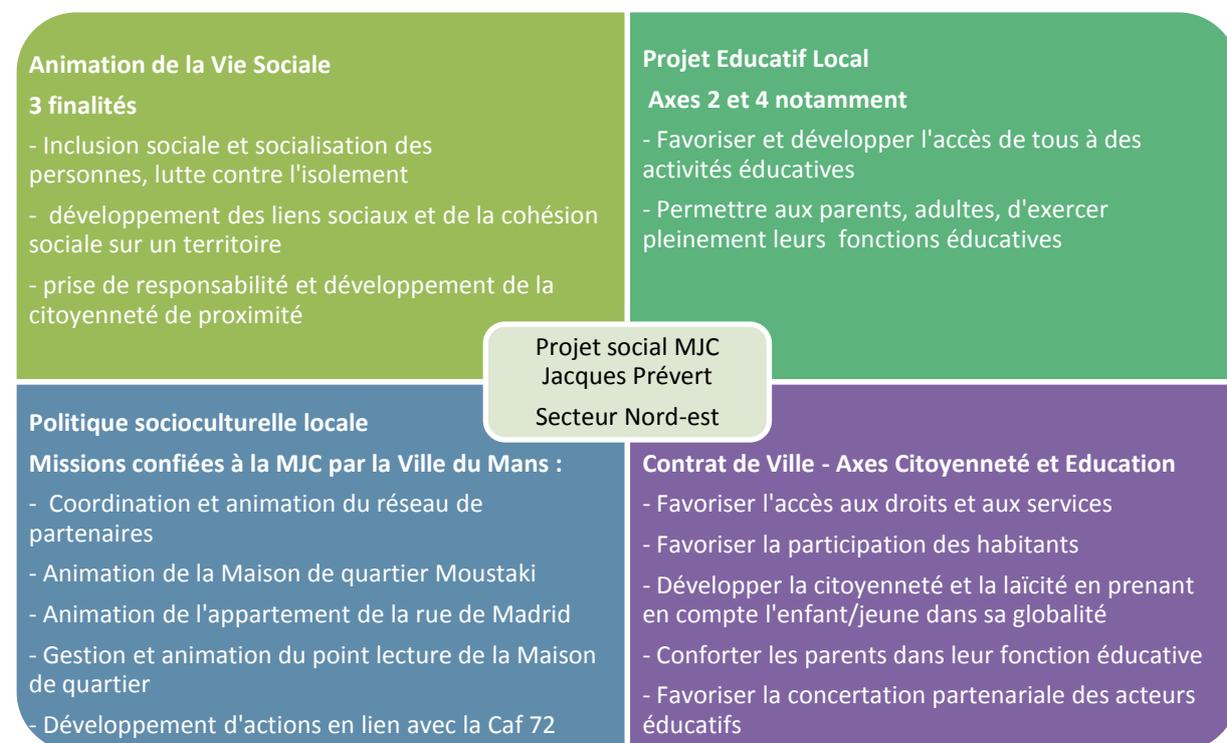
La vie de quartier

- manque de moyens alloués aux associations avec pour conséquence une tendance, parfois, au repli sur soi des structures.
- manque d'échanges et de connaissance des acteurs, engendrant un manque de cohérence et de lisibilité de l'offre associative par les habitants.
- Bellevue, Banjan, désertification des commerçants.
- besoin d'un espace ressource à l'échelle du quartier, pour informer les habitants, accueillir et accompagner les initiatives.
- peu de rencontres entre habitants de micro quartiers voisins.

2.5 Le contexte institutionnel

L'élaboration du projet est « bornée » par différents éléments de contexte institutionnels, dispositifs ou orientations, qui sont la traduction des attentes en termes de politiques publiques :

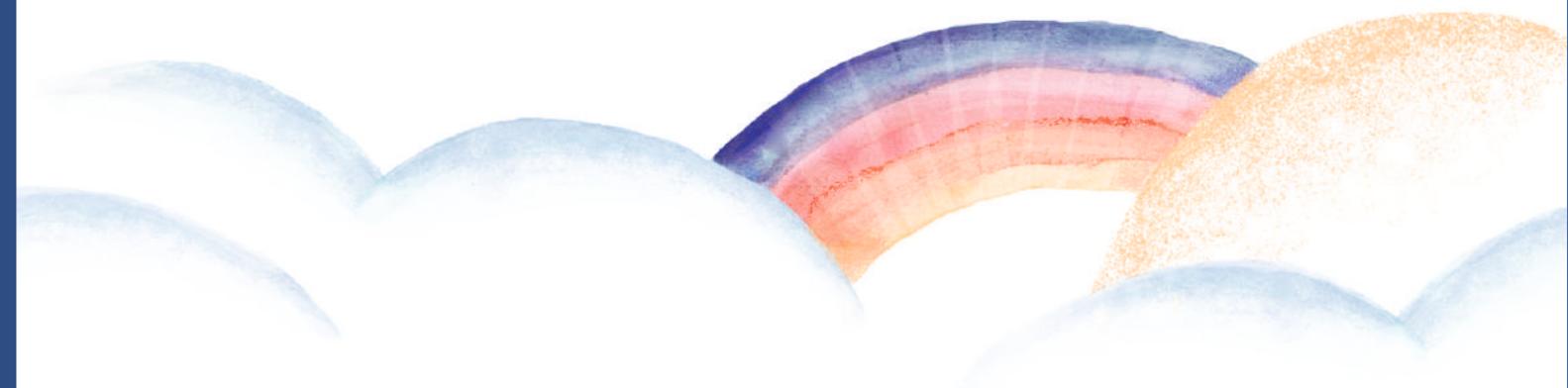
- la circulaire CNAF de 2012, relative à l'animation de la vie sociale, pose le cadre (finalités, objectifs, fonctionnement) d'agrément des structures d'animation de la vie sociale, que sont les centres sociaux et les espaces de vie sociale.
- le projet éducatif local du Mans 2016-2020, qui a pour finalité de donner plus de cohérence et de lisibilité en termes d'actions éducatives (accès aux activités, coéducation, soutien à la parentalité, communication).
- la politique de la Ville est un ensemble d'actions de l'Etat visant à « réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants ». A l'échelle de l'agglomération, le contrat de ville détermine quels sont les quartiers prioritaires (Bellevue Carnac, en l'occurrence) et les axes de développement social urbain.
- la politique socioculturelle de la ville du Mans, qui concourt au développement de la participation des habitants à la vie des quartiers : soutien aux initiatives, mise en place d'instances de concertation.



2.6 Le territoire en résumé

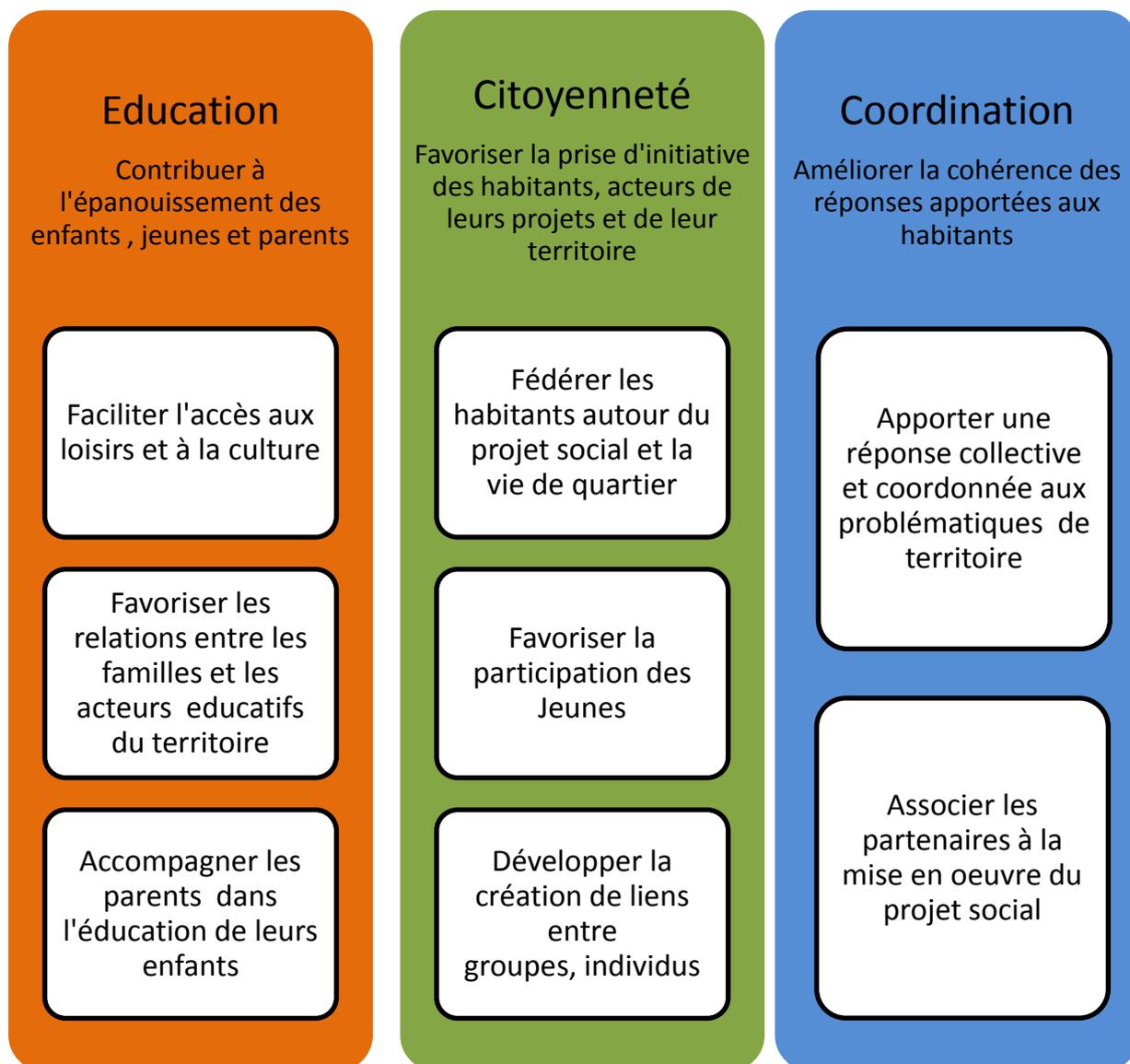
<p>ATOUPS</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Accessibilité (tramway et bus)❖ Proximité du centre ville❖ Mixités sociale, culturelle, générationnelle❖ Etablissements scolaires, pour des actions éducatives ou de soutien à la parentalité❖ Personnes retraitées : du temps et des compétences à partager❖ Mobilisation des acteurs de quartier autour d'un projet de territoire❖ Collectif partenaires Bellevue/Banjan❖ Equipements : Maisons de quartier, appartement de Bellevue, la Casquette❖ Diversité des acteurs : complémentarité❖ Parcs de Banjan et Verdigné❖ Commerces et marché❖ Sentiment d'appartenance au quartier et du bien vivre ensemble exprimé par les habitants	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Territoire dense sur le plan urbain, et à la topographie élevée, qui freine la construction de structures de proximité (city stade notamment)❖ Pas de centre social : manque de visibilité et risque de dispersion des actions❖ Bellevue/Banjan : peu de commerces de proximité, insécurité❖ Peu de lien entre les associations à l'échelle de l'ensemble du territoire❖ Manque d'échanges et de connaissance entre acteurs du territoire❖ Besoin d'activités pour les enfants et les familles❖ Besoin d'un lieu ressource pour accueillir et informer les habitants❖ Difficultés éducatives et phénomène de repli de certains parents❖ Isolement social❖ Sentiment d'abandon et d'incompréhension exprimé par les jeunes❖ Difficultés à accéder aux droits pour certains habitants❖ Méconnaissance de l'offre de loisirs
<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Volonté de la Ville du Mans et de la Caf d'accompagner un projet de développement social.❖ Contexte institutionnel : contrat de ville, projet éducatif local	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Quartier Bellevue Carnac situé sur deux communes❖ Baisse des subventions aux associations œuvrant sur le territoire

LES ORIENTATIONS DU
PROJET SOCIAL 2017/2020



1 - Axes et objectifs

1.2 Arbre à objectifs



1.3 Objectifs généraux, opérationnels

Axe 1 – Education - Contribuer à l'épanouissement des enfants, jeunes et parents

Rappel des problématiques et spécificités du territoire repérées

- Difficultés éducatives et/ou questionnement de certains parents.
- Les loisirs ne sont pas une priorité de certaines familles.
- Manque de lien entre les parents et les acteurs du champ de l'éducation.
- Un grand nombre de familles sur le territoire, faisant naître des besoins de proximité, activités enfants et famille notamment.

Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture

- Adapter la proposition d'activités aux contraintes des familles
- Communiquer sur l'ensemble des loisirs mis en oeuvre à l'échelle du territoire
- "Aller vers" les familles en proposant des actions hors les murs

Favoriser les relations entre les familles et les acteurs du territoire

- Renforcer les liens entre parents et écoles
- Accueillir, informer et orienter les familles
- Permettre la rencontre des familles avec les acteurs du territoire

Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants

- Développer les interactions entre parents
- Associer les familles dans la conception et la mise en oeuvre d'activités
- Proposer des temps de réflexion autour des questions liées à la parentalité.

Actions

- Activités enfants 7/11 ans, les mercredis et pendant les petites vacances scolaires
- Activités parent/enfant – de 3 ans, les vendredis matin.
- Petits déjeuners des parents : échanges autour des questions de parentalité, et mise en place d'activités « famille ».
- Point lecture enfance/jeunesse : animations culturelles à destination des écoles, associations partenaires, et familles du territoire.
- Soirées thématiques sur les questions de parentalité : conférences, ciné débat.

Critères et indicateurs d'évaluation

Objectif : Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture

- Accessibilité : tarifs, horaires, implantation géographique des équipements, lieux choisis pour les activités hors les murs.
- Mixité des participants : provenance géographique, âge, participation de familles fragiles.
- Fréquentation, satisfaction des familles.
- Communication : clarté, pertinence des contenus et des supports utilisés, périmètre et lieux de diffusion.

Objectif : Favoriser les relations entre les familles et les acteurs du territoire

- Lien familles / écoles : conduite d'actions à destination des parents au sein des établissements scolaires (nombre, type, qualité), fréquentation et satisfaction des parents, satisfaction des enseignants.
- Identification et connaissance des acteurs par les familles : nombre et qualité d'actions partagées en direction des familles, création d'un « annuaire » des acteurs du territoire, demandes d'informations exprimées par les familles.

Objectif : Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants

- Implication des familles dans la conception et l'encadrement des activités : nombre et évolution des groupes, nombre de projets portés par les familles, d'activités « famille » encadrées par les familles elles-même.
- Renforcement des compétences parentales : intérêt des parents pour les temps d'échange et de sensibilisation, nombre d'événements, fréquentation et satisfaction.

Axe 2 – Citoyenneté - Favoriser la prise d’initiative des habitants, acteurs de leurs projets et de leur territoire

Rappel des problématiques et spécificités du territoire repérées

- Besoin d’espaces de participation à la vie de quartier, pour accueillir et accompagner les habitants et leurs projets.
- Peu de liens entre habitants de micro quartiers voisins.
- Sentiment d’abandon et d’incompréhension exprimé par les jeunes.
- Isolement et précarité des habitants de Bellevue et Banjan.

Fédérer les habitants autour du projet social et la vie de quartier

- Animer des commissions thématiques autour de la vie de quartier et du projet social
- Accompagner les initiatives des habitants

Favoriser la participation des jeunes

- Promouvoir les dispositifs d'accompagnement de projets jeunesse auprès des acteurs éducatifs
- Faire émerger et accompagner les projets de jeunes

Developper la création de liens entre groupes, individus

- Permettre aux habitants d'accéder aux droits
- Organiser des temps de vie collective

Actions

- Soutien aux initiatives collectives.
- Promotion des dispositifs d’accompagnement de projets auprès de jeunes et partenaires (établissements scolaires, service jeunesse, prévention spécialisée)
- Education aux médias et à l’image.
- Accès aux droits : accompagnement aux démarches administratives, accès informatique.
- Promotion du projet social.
- Commission thématique projet social.
- Fête de quartier nord-est.

Critères et indicateurs d'évaluation

Objectif : fédérer les habitants autour du projet social et la vie de quartier

- Renforcement de la vie associative : augmentation du nombre de bénévoles au CA et dans les commissions thématiques, notamment parmi les populations les plus vulnérables, augmentation du nombre d'adhésions MJC liées à l'activité de l'espace de vie sociale.
- Participation des habitants : sollicitation des habitants en termes d'accompagnement par un professionnel ou de soutien matériel aux projets, nombre et type de projets accompagnés, nombre d'habitants qui assument des responsabilités d'animation ou de réalisation d'activités.
- Connaissance des dispositifs d'accompagnement de projets par les habitants et les partenaires : nombre d'actions de promotion, intérêt des habitants et des partenaires.

Objectif : Favoriser la participation des jeunes

- Connaissance des dispositifs d'accompagnement de projets par les jeunes et les partenaires intervenant auprès des jeunes : nombre d'actions de promotion dans les établissements scolaires, intérêt des jeunes et des partenaires.
- Accompagnements de projets jeunesse : nombre, types de projets, implication des groupes.

Objectifs : Développer la création de liens entre groupes, individus

- Mixité des participants aux actions : provenance géographique, âge, participation des publics les plus fragilisés.
- Nombre et type d'événements organisés à la Maison de quartier, fréquentation et satisfaction, expression des habitants.
- Accès aux droits : horaires et fréquentation des permanences, types d'accompagnement sollicité, aboutissement des démarches administratives, développement des compétences liées à l'outil informatique.

Axe 3 – Coordination - Améliorer la cohérence des réponses apportées aux habitants

Rappel des problématiques et spécificités du territoire repérées

- Manque d'échanges et de connaissance des acteurs du territoire, avec un risque de dispersion des actions.
- Manque de lisibilité de « l'offre » associative à l'échelle du territoire.

Apporter une réponse collective et coordonnée aux problématiques de territoire

- Elaborer une stratégie d'intervention partagée
- Mutualiser la communication à l'échelle du territoire
- Faciliter les rencontres entre acteurs du territoire

Associer les partenaires à la mise en oeuvre du projet social

- Faire connaître le projet social aux acteurs de territoire
- Associer les partenaires aux commissions thématiques vie de quartier et projet social
- Coordonner et participer à des actions partagées

Actions

- Forum acteurs du territoire.
- Collectif partenarial Bellevue / Banjan.
- Appartement partagé.

Critères et indicateurs d'évaluation

Objectif : Apporter une réponse collective et coordonnée aux problématiques de territoire

- Connaissance de l'ensemble des acteurs du territoire : pertinence des outils de coordination créés, participation des acteurs aux temps forts de la vie de quartier
- Construction d'une culture partagée : présence des acteurs aux réunions partenariales.

Objectif : Associer les partenaires à la mise en œuvre du projet social

- Sollicitation de l'espace de vie sociale par les partenaires : participation aux instances partenariales locales, participation ou soutien de l'espace de vie sociale à des actions portées par des partenaires.
- Capacité de l'Espace de Vie Sociale à mobiliser les ressources : coordination d'actions partagées portées par l'espace de vie sociale (nombre d'actions, nombre et champ d'intervention des partenaires associés, qualité des partenariats sur la durée du projet social).

2 - Les moyens mobilisés

2.1 Les moyens humains

L'équipe professionnelle du secteur Espaces de vie sociale de la MJC, qui met en œuvre les deux projets sociaux (cœur de ville et nord-est), est composée de 3 salariés. Les missions de chacun sont pensées à la fois de manière transversale et distincte à chaque projet :

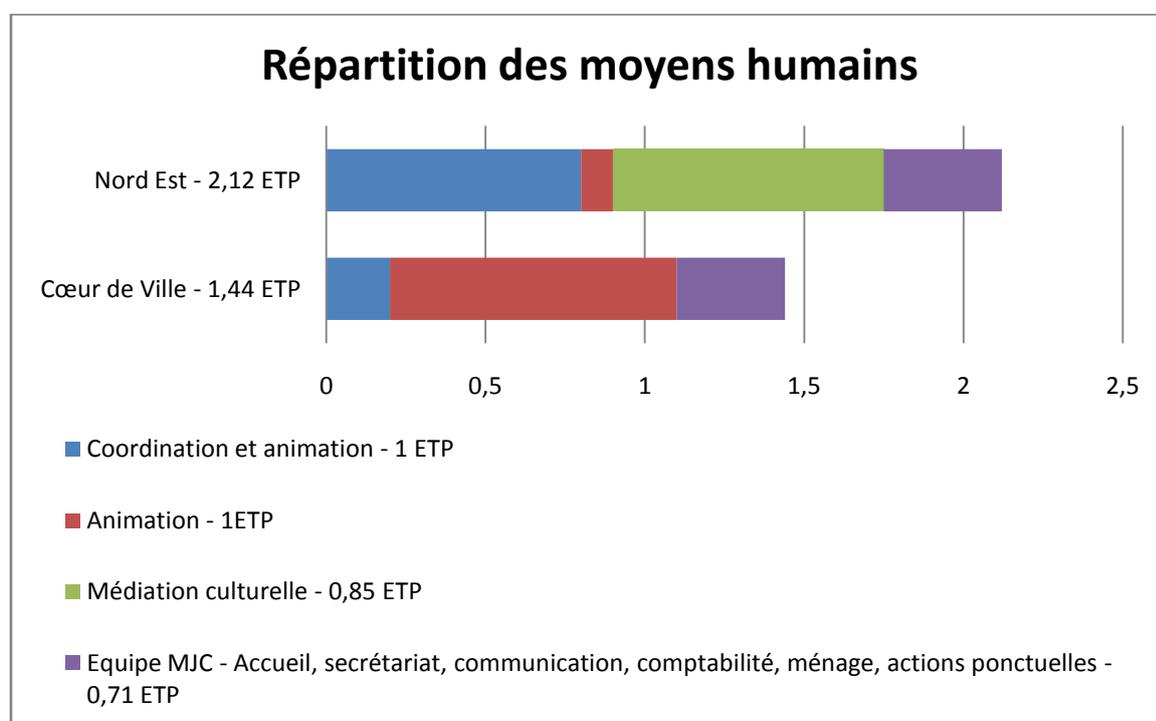
- un animateur référent par secteur géographique, interlocuteur privilégié des habitants et des partenaires
- une répartition des actions selon les champs de compétences de chacun

Deux volontaires en service civique FFMJC concourent par ailleurs à la mise en œuvre du projet :

- Animation Café Coopératif (cœur de ville) - Soutien aux actions en faveur de la jeunesse.
- Animation Appartement - Soutien aux bénévoles, secteur Nord-est.

Enfin, une partie de l'équipe de la MJC participe à l'activité de l'espace de vie sociale :

- directeur – portage politique
- postes structurels - chargée d'accueil, secrétaire, comptable, chargée de communication, agents d'entretien.
- professionnels des secteurs cinéma, radio, ateliers, pour des actions ponctuelles



2.2 Les moyens matériels

Locaux

Pour mettre en œuvre le projet, la ville du Mans met à disposition de la MJC Jacques Prévert une partie de la **maison de quartier Moustaki**, située 211 rue des Maillets, ancienne école maternelle ayant fait l'objet de travaux de rénovation.

Les locaux comprennent :

- un point lecture enfance, jeunesse (2 salles – 114 m²)
- une salle de musique de 54m²
- deux salles d'activité (55m² et 27m²)
- un bureau (9m²)
- des parties communes (100m²)

En 2017, la rénovation du premier étage est prévue (3 salles d'activités supplémentaires).

Une autre partie de l'équipement fait l'objet de mises à disposition à l'année aux associations du territoire. Le planning est géré par le service municipal salles municipales – vie des quartiers. La MJC utilise par ailleurs ces locaux sur des créneaux qui lui sont attribués.

Les espaces :

- salle polyvalente 138m²
- salle de réunion 48m²
- cuisine 15m²
- local technique 11m²
- cour extérieure, arborée, de 1550m².

Enfin, la gestion d'un appartement partagé est confiée par la ville à la MJC. Le logement est situé 40 avenue de Madrid, en rez-de-chaussée d'un immeuble Le Mans Habitat, au cœur du QPV Bellevue (pièce principale, espace jeux, bureau, cuisine, WC, espaces de rangement).

Autres moyens matériels

- point lecture : fonds de livre mis à disposition par la ville du Mans (2500 documents)
- communication : supports papier de la MJC (plaquettes, affiches, tracts)
- matériel pédagogique et administratif de la MJC

2.3 Les moyens financiers

Note d'accompagnement au budget prévisionnel :

Dans le cadre de la mise en perspectives des prévisions économiques du projet social Espace de Vie Social « EVS - Le KIOSQUE nord-est », voici les hypothèses et dispositions retenues pour les années 2017-2018-2019-2020 :

La démarche économique retenue a voulu mettre en œuvre un budget volontariste, mais prudent. Il s'agit de poursuivre la politique de maîtrise des charges, en intégrant une augmentation générale moyenne de 2% par an pour les charges de personnels. Le montant des salaires dépend des points attribués sur coefficient et l'augmentation de la valeur du point. Cette croissance « mécanique » est en partie compensée par l'évolution des recettes des activités, mais surtout par la rigueur que nous devons maintenir sur les postes de charges :

- Achats : fournitures d'ateliers / fournitures de bureau
- Services Extérieurs : Achat sous-traitance
- Autres Services Extérieurs : Publication / impression

La sécurisation du projet s'interroge dès son dépôt, par le manque de perspective lié aux projets déposés dans le cadre du Contrat de Ville et leurs orientations annuelles, avec comme principal financeur Le Mans Métropole et l'Etat, représentant à eux deux 30 % des produits. A noter que dans les hypothèses présentées, il n'est inscrit, pour ces deux postes de financement un apport des collectivités qu'à hauteur de 80% des montants demandés pour l'année 2017.

A l'inverse, la Caisse d'allocations familiales et la Ville du Mans traduisent leurs accompagnements au projet, par une projection financière stable sur la durée de l'agrément. Vous constaterez également, l'arrêt du financement du poste FONJEP, transféré sur Le KIOSQUE centre-ville, au ratio du temps de travail sectoriel à partir de 2018.

Enfin, vous prendrez acte de la volonté du Conseil d'Administration de la MJC Jacques Prévert, d'accompagner politiquement l'évolution de ce nouveau secteur d'activité, par le «fléchage» d'un pourcentage de la subvention de fonctionnement de l'association «subvention Ville fonctionnement % MJC».

MJC Jacques PREVERT BP LE KIOSQUE Nord-Est									
CHARGES	2017	2018	2019	2020	PRODUITS	2017	2018	2019	2020
ACHATS	20 667	14 000	13 300	13 500	RECETTES DES ACTIVITES	66	500	800	1 000
				0					0
SERVICES EXTERIEURS	23 805	14 000	14 000	13 300	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	95 429	88 000	86 500	86 500
				0	Sub EVS CAF fonctionnement	21 985	22 000	22 000	22 000
AUTRES SERVICES EXTERIEUR	6 828	8 300	6 500	6 000	Sub EVS CAF parentalite	302	0	0	0
				0	Sub EVS CAF innove famille	0			0
IMPOTS ET TAXES	1 050	1 200	1 200	1 200	Sub EVS VILLE fonctionnement	15 800	15 800	15 800	15 800
				0	Sub CD 72 parentalité	181	0	0	0
CHARGES DU PERSONNEL	60 091	61 500	62 800	64 000	Fonds Participation Habitants Etat	3 000	3 000	3 000	3 000
					FONJEP	2 825	2 000		
					Contrat Ville LM Métropole	16 600	17 000	18 000	18 000
					Contrat Ville CD 72	1 800	2 000	2 000	2 000
					Contrat Ville Etat	14 236	15 000	15 000	15 000
					Sub diverses FRMJC	0			0
					Sub ville CLEAC	6 200	6 200	6 200	6 200
					Sub équipement CAF	3 000	0	0	0
					Sub Etat "Faire ensemble"	5 000	0	0	0
					Sub ville fonctionnement % MJC	4 500	5 000	4 500	4 500
									0
					0 TRANSF DE CHG ASP+VILLE	10 634	8 000	8 000	8 000
CHARGES GESTION COURANTES					0 TRANSFERT DE CHARGES divers	3 090	3 000	3 000	3 000
DOTATIONS AUX AMORTIS.	500	500	500	500	REPRISE SUR PROVISIONS	0			0
CHARGES FINANCIERES					PRODUITS FINANCIERS	0			0
CHARGES EXCEPTIONNELLES					PRODUITS EXCEPTIONNELS	0			0
					QUOTE PART INVEST	0			0
TOTAL DES CHARGES	112 941	99 500	98 300	98 500	TOTAL DES PRODUITS	109 219	99 500	98 300	98 500
					SOLDE	-3 722	0	0	0

Conclusion :

Ce compte de résultat prévisionnel présente un déficit sur la période de 3722 euros. Les deux projets sociaux déposés (EVS – Le KIOSQUE Centre-Ville et le KIOSQUE Nord-Est) sont portés par une et même structure, la MJC Jacques Prévert. L'équilibre est alors à regarder sur les deux projets, trouvant leurs équilibres dès 2018. Cet écart doit se comprendre par la demande d'investissement déposée auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de 3000 euros, représentant 50% des sommes engagées pour chacun des EVS. La différence intervient par des projets d'investissements opposés, avec pour Le KIOSQUE Cœur de Ville un investissement amortissable sur trois années (2017-2018-2019), mentionné dans les produits sur la ligne « Quote Part Investissement », et celui du KIOSQUE nord-est qui intègre l'achat de différents matériels, ne pouvant être amortis (réf comptable).

3 - Les fiches actions

Ces actions sont présentées de manière distincte. Pour autant, elles sont pensées pour s'articuler entre elles, la mise en œuvre des unes permettant la réalisation des autres. Pour exemple, la commission projet social (action 9) travaillera notamment sur l'organisation d'un forum des associations (action 14).

1 – ACTIVITES ENFANTS

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe EDUCATION : contribuer à l'épanouissement des enfants, jeunes et parents
 - Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture

Constats

- De nombreux enfants habitant le quartier prioritaire sont en « errance » sur l'espace public en dehors du temps scolaire.
- L'antenne de quartier du service Jeunesse accueille certains de ces enfants, mais s'adresse en principe aux jeunes à partir de 11 ans.

Objectifs de l'action

- Mettre en place des activités de loisirs à destination des enfants.
- Proposer aux parents un temps court de garde des enfants.
- Favoriser la découverte, éduquer à la citoyenneté.

Public(s) visé(s) : enfants de 6 à 11 ans

Description

Chaque mercredi de 14h à 17h, trois bénévoles accueillent à l'appartement de Bellevue les enfants du quartier et leur proposent jeux, activités manuelles, sorties culturelles. De manière ponctuelle, des intervenants extérieurs proposent des activités thématiques (approche des médias notamment).

Fréquence

Hebdomadaire	X
Mensuelle	
Ponctuelle	

Lieux

Moustaki	X
Appartement	X
Hors les murs	X

Personnel

Nombre d'ETP	
Nombre de bénévoles	3

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : non

Résultats attendus

Les enfants participant aux activités sont épanouis, ils témoignent d'une ouverture au monde. Ils respectent les règles de vie du groupe. Les parents s'intéressent aux activités proposées.

Effets non évalués

Prévention précoce du décrochage scolaire, facilitation des apprentissages.

Critères d'évaluation

Fréquentation, intérêt pour les activités.
Implication des enfants dans la proposition d'animations
Satisfaction et intérêt des parents

Partenaires de l'action

Ville du Mans, service prévention
Associations intervenant sur le territoire
Associations et équipements culturels du Mans

Partenaires financiers

Caf
Ville du Mans
Contrat de ville (Etat, agglomération, Département)

2-LOUPIOTS ET CIE

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe EDUCATION : contribuer à l'épanouissement des enfants, jeunes et parents
 - Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture
 - Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants

Constats

- Les familles avec enfants de -3 ans représentent plus de 30% des familles allocataires du territoire.
- Certains parents, très isolés, expriment l'envie de partager avec leur(s) enfant(s) des temps de jeu ou de lecture, mais ne trouvent pas le temps de s'y consacrer.

Objectifs de l'action

- Proposer aux parents et aux jeunes enfants un temps privilégié de partage et de plaisir.
- Favoriser la découverte, l'éveil des sens, le développement de l'imaginaire.
- Encourager la participation des familles les plus vulnérables.
- Etre à l'écoute des questionnements des parents, faciliter les échanges entre participants.

Public(s) visé(s) : parents avec enfant(s) non encore scolarisé(s)

Description

Chaque vendredi matin de 10h à 11h, le point lecture accueille parents et enfants pour un temps d'activité autour du livre, du jeu, de l'éveil sensoriel.

Fréquence

Hebdomadaire	X
Mensuelle	
Ponctuelle	

Lieux

Moustaki	X
Appartement	
Hors les murs	

Personnel

Nombre d'ETP	0.04
Nombre de bénévoles	

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : non

Résultats attendus

Les parents apprennent à réaliser des activités qui peuvent être refaites à la maison.
 Les parents se sentent à l'aise : ils échangent des points de vue, des questions ou des astuces, ils ne se sentent pas jugés comme parent.
 Les enfants développent des compétences sociales.

Effets non évalués

Développement de la confiance en soi des parents.

Critères d'évaluation

Fréquentation, satisfaction.
 Implication et expression des parents.
 Echanges entre enfants, entre enfants et parents.
 Mixité culturelle et sociale des participants

Partenaires de l'action

Partenaires financiers

Ville du Mans
 Caf
 Contrat de ville (Etat, agglomération)

3 – PETITS DEJEUNERS DES PARENTS

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe EDUCATION : contribuer à l'épanouissement des enfants, jeunes et parents
 - Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants
 - Favoriser les relations entre les familles et les acteurs du territoire

Constats

- Des parents ne travaillant pas sont isolés et en demande d'espaces de rencontres.
- Les parents expriment le besoin d'échanger sur les questions d'éducation.
- Les acteurs du territoire sont mal identifiés par les familles.

Objectifs de l'action

- Proposer des temps d'échanges et de réflexion autour des questions d'éducation.
- Faire émerger des envies pour soi, sa famille, son quartier.
- Favoriser les rencontres et la solidarité entre les familles.
- Provoquer des rencontres avec les acteurs du territoire.

Public(s) visé(s) Parents isolés habitant les quartiers nord-est

Description

Chaque mardi matin à partir de 8h45, les parents ont rendez-vous pour un temps d'échange autour de thématiques choisies par le groupe. Ex : l'école, le rapport au numérique, la vie de quartier...

Ponctuellement, les petits déjeuners peuvent avoir lieu dans les écoles du quartier, ou accueillir des associations ou services municipaux intervenant sur le territoire.

Fréquence

Hebdomadaire	X
Mensuelle	
Ponctuelle	

Lieux

Moustaki	
Appartement	X
Hors les murs	X

Personnel

Nombre d'ETP	0.06
Nombre de bénévoles	

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : non

Résultats attendus

Les parents trouvent dans le groupe des ressources, des réponses et des éléments de réflexion qui concernent l'exercice de la fonction parentale.

Les participants ont une meilleure connaissance de la vie de quartier.

Critères d'évaluation

Dynamisme du groupe, qualité des échanges, thématiques abordées, sentiment de pouvoir s'exprimer librement, partenaires associés, lieux investis.

Partenaires de l'action

Associations intervenant sur le territoire
Ecoles maternelles et élémentaires
Ville du Mans – service prévention

Partenaires financiers

Ville du Mans
Caf
Contrat de ville (Etat, agglomération)

4 - POINT LECTURE ENFANCE / JEUNESSE

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe EDUCATION : contribuer à l'épanouissement des enfants, jeunes et parents
 - Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture
 - Favoriser les relations entre les familles et les acteurs du territoire

Constats

- Depuis l'arrêt des tournées du « biblio bus » de la ville du Mans, il n'existe plus d'activités de proximité autour du livre.
- Les habitants, familles, jeunes et enfants ont des difficultés à se tourner vers des activités culturelles, difficultés accrues par le manque de mobilité.
- Un grand nombre de familles avec enfants habitent le territoire.
- Un grand nombre de grands-parents habitent le quartier et recherchent des activités à partager avec leurs petits-enfants.

Objectifs de l'action

- Favoriser la découverte, l'ouverture à l'autre et au monde.
- Développer l'imaginaire et la créativité des enfants.
- Proposer un espace de partage intergénérationnel autour du livre.
- Valoriser les initiatives à l'échelle du quartier.

Public(s) visé(s) enfants, jeunes, familles, grands-parents

Description

Le point lecture dispose de 2500 documents enfance et jeunesse, de jeux, en consultation. L'espace accueille les classes des écoles du territoire et les publics des structures partenaires pour des temps d'animation autour du livre, de l'art, du jeu. Le point lecture est également ouvert aux familles les mercredis et samedis. Les animations sont élaborées selon l'actualité du quartier, les initiatives des habitants.

Fréquence

Hebdomadaire	X
Mensuelle	
Ponctuelle	

Lieux

Moustaki	X
Appartement	
Hors les murs	

Personnel

Nombre d'ETP	0.86
Nombre de bénévoles	1

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : oui

Résultats attendus

Les familles et les partenaires repèrent le point lecture de la maison de quartier comme une ressource pour l'ouverture culturelle des enfants. Les familles se sentent libres de proposer et d'encadrer des animations, de mettre en place des événements.

Critères d'évaluation

Sollicitation des partenaires et des familles
Participation à la vie de quartier
Fréquentation et implication des familles

Partenaires de l'action

Ville du Mans, Médiathèque Louis Aragon, ALSH
Associations socioculturelles, structures médico-sociales, écoles maternelles et élémentaires

Partenaires financiers

Caf
Ville du Mans
Contrat de ville (Etat, agglomération, Département)

5 –SOIREEES THEMATIQUES PARENTALITE

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe EDUCATION : contribuer à l'épanouissement des enfants, jeunes et parents
 - Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants
 - Favoriser les relations entre les familles et les acteurs du territoire

Constats

- Manque de relations entre l'école et les familles.
- Questionnement des familles, difficultés éducatives.
- Volonté de certains directeurs d'ouvrir l'école aux parents.

Objectifs de l'action

- Renforcer les liens parents-école.
- Soutenir et développer la confiance des parents dans leur rôle d'éducateur.

Public(s) visé(s) : parents

Description

Groupes d'échanges sur les questions de parentalité, dans les établissements scolaires du territoire. Les thématiques sont choisies avec les parents d'élèves.

Fréquence

Hebdomadaire	<input type="checkbox"/>
Mensuelle	<input type="checkbox"/>
Ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/>

Lieux

Moustaki	<input type="checkbox"/>
Appartement	<input type="checkbox"/>
Hors les murs	<input checked="" type="checkbox"/>

Personnel

Nombre d'ETP	0.03
Nombre de bénévoles	<input type="checkbox"/>
Intervenant extérieur	<input checked="" type="checkbox"/>

Durée 2018 > 2020

Nouvelle action : oui

Résultats attendus

Les parents trouvent dans les échanges des éléments de réponse et de réflexion quant aux questions d'éducation et d'exercice de la parentalité.

Les locaux de l'école deviennent familiers aux parents.

Effets non évalués

Les parents s'impliquent dans la vie de l'école.

Critères d'évaluation

Fréquentation, expression, satisfaction des parents et des enseignants.

Nombre d'écoles accueillantes.

Implication des parents dans l'organisation.

Partenaires de l'action

Etablissements scolaires

Associations de parents d'élèves

Partenaires financiers

Caf

Ville du Mans

Contrat de ville (Etat, agglomération, Département)

6 – SOUTIEN AUX INITIATIVES COLLECTIVES

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe CITOYENNETE : Favoriser la prise d'initiatives des habitants acteurs de leurs projets et de leur territoire.
 - Fédérer les habitants autour du projet social et la vie de quartier.
 - Favoriser la participation des jeunes.
 - Développer la création de liens entre groupes, individus

Constats

- Des habitants souhaitent s'impliquer dans la vie du quartier, mais n'identifient pas la maison de quartier Moustaki comme une ressource pour accueillir leurs initiatives.
- Les dispositifs d'accompagnement ne sont pas suffisamment connus des habitants et acteurs intervenant sur le territoire.
- Sentiment d'abandon ou d'incompréhension exprimé par les jeunes.

Objectifs de l'action

- Promouvoir les capacités individuelles et collectives des habitants à s'organiser, à monter des projets et à les exposer.
- Développer l'animation, la solidarité, améliorer le cadre de vie, permettre une meilleure appropriation par la population des valeurs citoyennes.
- Favoriser l'engagement des jeunes, leur participation à la vie locale.

Public(s) visé(s) Familles, jeunes, habitants constitués ou non en association

Description

Deux niveaux d'accompagnement :

- Soutien logistique : mise à disposition de moyens matériels, aide à l'organisation d'événements, relais de communication.
- « Ecole du projet » : accompagnement des groupes d'habitants, jeunes, associations du territoire dans l'élaboration de leur projet (définition des objectifs, construction des actions, recherche de financement, évaluation). L'action prend appui sur des dispositifs existants : fonds de participation des habitants (contrat de ville), Innove familles (Caf), Innove Jeunes (Caf, Etat).

Fréquence

Hebdomadaire	<input type="checkbox"/>
Mensuelle	<input type="checkbox"/>
Ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/>

Lieux

Moustaki	<input checked="" type="checkbox"/>
Appartement	<input checked="" type="checkbox"/>
Hors les murs	<input checked="" type="checkbox"/>

Personnel

Nombre d'ETP	0.13
Nombre de bénévoles	<input type="checkbox"/>
Volontaire en service civique	<input checked="" type="checkbox"/>

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : non

<p><u>Résultats attendus</u></p> <p>Les habitants, familles, jeunes sollicitent l'espace de vie sociale pour la mise en place d'actions collectives.</p> <p>Les habitants sont impliqués dans l'animation du quartier.</p>	<p><u>Critères d'évaluation</u></p> <p>Nombre de sollicitation des habitants et des partenaires.</p> <p>Nombre et types de projets accompagnés.</p>
<p><u>Partenaires de l'action</u></p> <p>Associations du territoire</p>	<p><u>Partenaires financiers</u></p> <p>Caf</p> <p>Ville du Mans</p> <p>Contrat de ville (Etat, agglomération, Département)</p>

7 – ACCES AUX DROITS

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe CITOYENNETE : Favoriser la prise d’initiative des habitants, acteurs de leurs projets et de leur territoire
 - Développer la création de liens entre groupes, individus

Constats

- Accès à l’outil informatique et dématérialisation des services : les habitants demandent à accéder et mieux maîtriser l’outil informatique.
- De nombreux habitants sont en difficulté avec la langue française : problèmes de lecture, écriture, compréhension des documents administratifs.
- Le problème d’accès aux droits peut conduire à un repli sur soi

Objectifs de l’action

- Faciliter l’accès au droit commun des habitants les plus en difficulté.
- Permettre l’accès à l’outil informatique, accompagner les habitants dans son utilisation.
- Développer la confiance des habitants en leur capacité à réaliser des démarches.

Public(s) visé(s) Adultes

Description

Chaque lundi après-midi, trois bénévoles proposent d’aider les habitants dans leurs démarches administratives : écriture et lecture de courriers, constitution de dossiers, accompagnement aux démarches administratives dématérialisées. L’outil informatique est également accessible aux heures d’ouverture de l’appartement (accès libre ou accompagnement sur demande).

Fréquence

Hebdomadaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Mensuelle	<input type="checkbox"/>
Ponctuelle	<input type="checkbox"/>

Lieux

Moustaki	<input type="checkbox"/>
Appartement	<input checked="" type="checkbox"/>
Hors les murs	<input type="checkbox"/>

Personnel

Nombre d’ETP	<input type="checkbox"/>
Nombre de bénévoles	<input type="checkbox" value="3"/>

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : non

Résultats attendus

Les habitants sont plus autonomes dans la réalisation de leurs démarches administratives.
La maîtrise de l’outil informatique et la réalisation des démarches ne sont plus un facteur d’anxiété.

Critères d’évaluation

Fréquentation, type de démarches effectuées, compétences acquises.

Partenariat envisagé

Ville du Mans – service de prévention.

Partenaires financiers

Caf
Ville du Mans
Contrat de ville (Etat, agglomération, Département)

8 - PROMOTION DU PROJET SOCIAL

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe CITOYENNETE : Favoriser la prise d'initiative des habitants, acteurs de leurs projets et de leur territoire.
 - Fédérer les habitants autour du projet social et la vie de quartier.
- ✓ Axe COORDINATION : Améliorer la cohérence des réponses apportées aux habitants.
 - Apporter une réponse collective et coordonnée aux problématiques de territoire.
 - Associer les partenaires à la mise en œuvre du projet.

Constats

- Les objectifs du premier projet social (2015-2016) étaient insuffisamment identifiés par les partenaires, habitants, professionnels et bénévoles de la MJC.
- Les missions de L'Espace de Vie Sociale ne sont que partiellement comprises par les partenaires et les habitants.

Objectif de l'action

- Développer la visibilité et la lisibilité du projet social auprès des habitants et acteurs du territoire.

Public(s) visé(s) Habitants, partenaires, bénévoles de la MJC

Description

- Création d'un support de communication simplifié du projet social, à destination des habitants et acteurs du territoire.
- Participation aux temps forts du quartier, présence ponctuelle sur l'espace public, rencontres des partenaires.

	Lieux	Personnel
Fréquence		
Hebdomadaire <input type="checkbox"/>	Moustaki <input type="checkbox"/>	Nombre d'ETP <input type="text" value="0.03"/>
Mensuelle <input type="checkbox"/>	Appartement <input type="checkbox"/>	Nombre de bénévoles <input type="text"/>
Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Hors les murs <input type="checkbox"/>	

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : oui

Résultats attendus

Les habitants et acteurs du territoire connaissent et comprennent les missions de l'EVS.
Des supports de communication dédiés sont élaborés.

Critères d'évaluation

Présences aux événements de quartier, nombre de partenaires rencontrés.

Partenaires de l'action

Partenaires financiers

Caf
Ville du Mans

9 – COMMISSION PROJET SOCIAL NORD EST

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe CITOYENNETE : Favoriser la prise d'initiatives des habitants, acteurs de leurs projets et de leur territoire.
 - Fédérer les habitants autour du projet social et la vie de quartier.
- ✓ Axe COORDINATION : Améliorer la cohérence des réponses apportées aux habitants.
 - Associer les partenaires à la mise en œuvre du projet social.

Constats

- En 2015 et 2016, la commission espace de vie sociale était adossée à la commission du secteur « ateliers » de la MJC.
- La mise en œuvre du projet 2015/2016 a impulsé l'implication d'habitants qui souhaitent s'impliquer sur leur territoire et qui ne sentent pas concernés pas les contenus de la commission « espace de vie sociale – ateliers » du cœur de ville.

Objectifs de l'action

- Maintenir la dynamique née de la démarche de renouvellement du projet social.
- Favoriser l'appropriation du projet par les acteurs locaux, afin d'améliorer l'adéquation entre actions et besoins du territoire
- Développer l'évaluation participative du projet.

Public(s) visé(s) Habitants des quartiers nord est de plus de 16 ans et partenaires.

Description

Organisation, deux fois par an, de réunions de suivi du projet social, afin de faire le point sur les actions mises en place et ajuster leur progression. Cette instance aura vocation à participer à l'évaluation du projet, ce qui permettra une plus grande cohérence avec les enjeux et problématiques du territoire.

Fréquence

Hebdomadaire	<input type="checkbox"/>
Mensuelle	<input type="checkbox"/>
Ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/>

Lieux

Moustaki	<input checked="" type="checkbox"/>
Appartement	<input type="checkbox"/>
Hors les murs	<input type="checkbox"/>

Personnel

Nombre d'ETP	<input type="text" value="0.02"/>
Nombre de bénévoles	<input type="text"/>

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : oui

Résultats attendus

Les partenaires et les habitants identifient les missions de l'espace de vie sociale.
Les acteurs sont impliqués dans la mise en œuvre du projet. Ils participent à l'adaptation éventuelle du projet aux besoins et évolutions du territoire.

Critères d'évaluation

Nombre d'habitants et partenaires participant.
Qualité des échanges.

Partenaires de l'action

Ensemble des acteurs du territoire

Partenaires financiers

Ville du Mans
Caf

10 - EDUCATION A L'IMAGE

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe CITOYENNETE : Favoriser la prise d'initiative des habitants, acteurs de leurs projets et de leur territoire.
 - Favoriser la participation des jeunes.
- ✓ Axe EDUCATION : Contribuer à l'épanouissement des enfants, jeunes et parents.
 - Faciliter l'accès aux loisirs.

Constats

- Phénomènes d'addiction des jeunes au numérique et à l'image, sans recul ni esprit critique quant aux informations recueillies.
- Demande d'activités fédératrices destinées aux adolescents, qui leur permettraient de s'impliquer dans la durée.

Objectifs de l'action

- Associer les jeunes et leurs familles à la vie culturelle locale.
- Favoriser le développement de l'esprit critique des jeunes.
- Permettre la découverte d'outils innovants.

Public(s) visé(s) : Jeunes et familles du quartier Bellevue.

Description

L'action prend appui sur le dispositif CLEAC :

- Club « Image » hebdomadaire, autour des pratiques liées à l'image : réalisation de court métrages, photographie, en lien avec le collège Tolstoï et le service jeunesse de la ville.
- Les « Ambassadeurs » : un groupe de jeunes formé à l'analyse filmique participe tous les 15 jours à des prévisionnages de films. Les séances sont suivies d'un échange, permettant aux jeunes de décider ensemble d'une programmation cinéma pour les habitants du quartier.
- Diffusion : séances de cinéma en cœur de quartier (Moustaki), sorties cinéma en cœur de ville.

Fréquence

Hebdomadaire	X
Mensuelle	
Ponctuelle	

Lieux

Moustaki	
Appartement	X
Hors les murs	X

Personnel

Nombre d'ETP	0.09
Nombre de bénévoles	
Intervenant extérieur	1

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : oui

Résultats attendus

Les jeunes mettent en place une programmation cinéma pour le quartier.
Ils acquièrent des connaissances leur permettant de porter un regard critique sur les images auxquelles ils sont exposés.

Critères d'évaluation

Fréquentation, implication des jeunes et des familles.
Nombre de films diffusés.
Ouverture culturelle (type de films choisis).

Partenariats envisagés

Ville du Mans – DEVAC, Collège L. Tolstoï.
Cinéma Pathé.
Associations Graine d'images, Cultures du cœur.

Partenaires financiers

Ville du Mans
Caf
Contrat de Ville (Etat, agglomération, Département)

11 – PROMOTION DU PROJET PARTICIPATIF AUPRES DES JEUNES

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe CITOYENNETE : Favoriser la prise d'initiative des habitants, acteurs de leurs projets et de leur territoire.
 - Favoriser la participation des jeunes.

Constats

- Sentiment d'abandon ou d'incompréhension exprimé par les jeunes.
- Les jeunes expriment des envies mais ne savent pas où et à qui s'adresser pour les concrétiser.

Objectifs de l'action

- Favoriser l'insertion des jeunes dans la société.
- Faciliter la concrétisation des envies de groupes de jeunes.
- Faire connaître les dispositifs d'accompagnement de projets aux jeunes et aux partenaires.

Public(s) visé(s) collégiens, lycéens, professionnels intervenant auprès des jeunes.

Description

Mise en place de temps de rencontre avec les jeunes dans les collèges, pendant les temps de pause (récréations, déjeuner, étude), pour échanger sur leurs envies et communiquer sur les dispositifs.

Entretiens avec les professionnels intervenant auprès de jeunes.

Fréquence

Hebdomadaire	<input type="checkbox"/>
Mensuelle	<input checked="" type="checkbox"/>
Ponctuelle	<input type="checkbox"/>

Lieux

Moustaki	<input type="checkbox"/>
Appartement	<input type="checkbox"/>
Hors les murs	<input checked="" type="checkbox"/>

Personnel

Nombre d'ETP	0.02
Nombre de bénévoles	
Volontaire en service civique	1

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : oui

Résultats attendus

L'espace de vie sociale est repéré comme une ressource pour la concrétisation des envies des jeunes.

Critères d'évaluation

Nombre d'actions dans les établissements scolaires.
 Nombre de jeunes rencontrés.
 Expression des jeunes.
 Nombre de rencontres qui ont débouché sur un accompagnement.

Partenaires de l'action

Collèges
 Prévention spécialisée
 Acteurs de la jeunesse

Partenaires financiers

Ville du Mans
 Caf

12 - FETE DE QUARTIER

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe CITOYENNETE : Favoriser la prise d’initiative des habitants, acteurs de leurs projets et de leur territoire.
 - Fédérer les habitants autour du projet social et la vie de quartier.
 - Développer la participation des jeunes.
 - Développer la création de liens entre groupes, individus.
- ✓ Axe COORDINATION : Améliorer la cohérence des réponses apportées aux habitants.
 - Apporter une réponse collective et coordonnée aux problématiques de territoire.
 - Associer les partenaires à la mise en œuvre du projet social.

Constats

- Besoin d’espaces de participation à la vie de quartier, pour accueillir, valoriser et accompagner les habitants et leurs projets.
- Les habitants d’un même quartier se connaissent peu.
- Isolement et précarité des habitants de Banjan et Bellevue.
- Manque d’échanges et de connaissance des acteurs du territoire, avec un risque de dispersion des actions.

Objectifs de l’action

- Animer le quartier
- Valoriser les initiatives et les compétences des habitants
- Faciliter les rencontres entre habitants, associations du territoire
- Favoriser la visibilité de la maison de quartier Moustaki

Public(s) visé(s) Habitants du territoire

Description

Historiquement, cet événement était destiné principalement aux habitants des quartiers Bellevue et Banjan. En 2017, la fête de quartier est organisée par les habitants et le collectif des partenaires Bellevue et Banjan, mais se déroulera à la maison de quartier Moustaki (le 29 avril), dans une perspective d’ouverture à l’ensemble du territoire à partir de 2018.

Fréquence

Hebdomadaire	<input type="checkbox"/>
Mensuelle	<input type="checkbox"/>
Ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/>

Lieux

Moustaki	<input checked="" type="checkbox"/>
Appartement	<input type="checkbox"/>
Hors les murs	<input checked="" type="checkbox"/>

Personnel

Nombre d’ETP	<input type="text" value="0.1"/>
Nombre de bénévoles	<input type="text" value="5"/>
Volontaire en service civique	<input type="text" value="1"/>

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : non

<p><u>Résultats attendus</u></p> <p>Les habitants se rencontrent et échangent. Ils repèrent les acteurs, les lieux.</p>	<p><u>Critères d'évaluation</u></p> <p>Nombre d'habitants et partenaires impliqués dans l'organisation. Fréquentation le jour de l'événement. Ressentis des habitants sur l'événement et la vie de quartier.</p>
<p><u>Partenariats envisagés</u></p> <p>Tous les acteurs du territoire désirant participer.</p>	<p><u>Partenaires financiers</u></p> <p>Ville du Mans Caf Contrat de Ville (Etat, agglomération, Département)</p>

13 – COLLECTIF PARTENAIRES BELLEVUE/BANJAN

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe COORDINATION : Améliorer la cohérence des réponses apportées aux habitants.
 - Apporter une réponse collective et coordonnée aux problématiques du territoire
 - Associer les partenaires à la mise en œuvre du projet social

Constats

- Les acteurs intervenant sur le quartier prioritaire Bellevue Carnac expriment un besoin de coordination et une volonté de partager des actions.
- Manque de lisibilité de « l'offre » associative à l'échelle du QPV Bellevue Carnac.

Objectifs de l'action

- Partager une vision commune du QPV.
- Mieux connaître les missions et les actions de chacun.
- Mettre en place des actions partagées.

Public(s) visé(s) : acteurs associatifs et institutionnels intervenant sur les quartiers Bellevue et Banjan.

Description

Le collectif se réunit quatre fois par an pour échanger sur le quartier, faire part de l'actualité des structures, concevoir des actions partagées.

L'espace de vie sociale élabore les outils de coordination, anime les réunions.

Fréquence

Hebdomadaire	<input type="checkbox"/>
Mensuelle	<input type="checkbox"/>
Ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/>

Lieux

Moustaki	<input checked="" type="checkbox"/>
Appartement	<input type="checkbox"/>
Hors les murs	<input checked="" type="checkbox"/>

Personnel

Nombre d'ETP	<input type="text" value="0.04"/>
Nombre de bénévoles	<input type="text"/>

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : non

Résultats attendus

Les acteurs participent à la vie de quartier, partagent des actions d'animation.
Ils mutualisent des moyens, des compétences.

Critères d'évaluation

Implication et expression des partenaires
Nombre et type d'actions partagées portées par le collectif.

Partenaires de l'action

Acteurs associatifs et institutionnels intervenant sur les quartiers Bellevue et Banjan.

Partenaires financiers

Ville du Mans
Caf

14 – FORUM ASSOCIATIONS NORD EST

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe COORDINATION : Améliorer la cohérence des réponses apportées aux habitants.
 - Apporter une réponse collective et coordonnée aux problématiques du territoire

Constats

- Manque d'échanges et de connaissance des acteurs du territoire, avec un risque de dispersion des actions.
- Manque de lisibilité de l'offre associative à l'échelle du territoire.

Objectifs de l'action

- Améliorer la visibilité et la connaissance des associations entre elles.
- Valoriser la vie associative locale auprès des habitants.

Public(s) visé(s) Associations du territoire, habitants.

Description

Organisation d'un forum des associations des quartiers nord-est en 2018 et 2020.

Fréquence

Hebdomadaire	<input type="checkbox"/>
Mensuelle	<input type="checkbox"/>
Ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/>

Lieux

Moustaki	<input checked="" type="checkbox"/>
Appartement	<input type="checkbox"/>
Hors les murs	<input type="checkbox"/>

Personnel

Nombre d'ETP	<input type="text" value="0.01"/>
Nombre de bénévoles	<input type="text"/>

Durée 2018 > 2020

Nouvelle action : oui

Résultats attendus

Les associations sont mieux identifiées par les habitants du territoire.
Elles connaissent l'activité des autres associations présentes.

Critères d'évaluation

Nombre d'associations participantes
Fréquentation et intérêt des usagers.

Partenaires de l'action

Associations du territoire

Partenaires financiers

Ville du Mans
Caf

15 – APPARTEMENT RESSOURCE

Axes et objectifs généraux

- ✓ Axe COORDINATION : Améliorer la cohérence des réponses apportées aux habitants.
 - Apporter une réponse collective et coordonnée aux problématiques du territoire
 - Associer les partenaires à la mise en œuvre du projet social
- ✓ Axe CITOYENNETE : Favoriser la prise d'initiatives des habitants, acteurs de leurs projets et de leur territoire
 - Développer la création de liens entre groupes, individus.

Constats

- Manque de mobilité des habitants des quartiers Bellevue et Banjan.
- Phénomène de désertification des quartiers Bellevue et Banjan : commerces, services.
- Isolement de certaines familles.

Objectifs de l'action

- Proposer un lieu ressource à l'intention des habitants de Bellevue et Banjan, en cœur de quartier.
- Accueillir, écouter les habitants, les informer sur la vie de quartier, valoriser les initiatives locales.
- Partager les temps d'accueil avec des partenaires et habitants impliqués dans la vie locale.
- Permettre l'appropriation du local par le public

Public(s) visé(s) habitants des quartiers Bellevue et Banjan, les plus isolés notamment.

Description

Cet appartement partagé vise à accueillir, écouter, informer et orienter les habitants à l'occasion de permanences dédiées, tenues par les associations utilisatrices et les habitants désireux de s'impliquer.

Fréquence

Hebdomadaire	X
Mensuelle	
Ponctuelle	

Lieux

Moustaki	
Appartement	X
Hors les murs	

Personnel

Nombre d'ETP	
Volontaire en service civique	1

Durée 2017 > 2020

Nouvelle action : non

Résultats attendus

Les habitants identifient l'appartement partagé comme un lieu ressource où ils peuvent chercher écoute et information.

Critères d'évaluation

Fréquentation, typologie des publics accueillis (structure familiale, isolement)

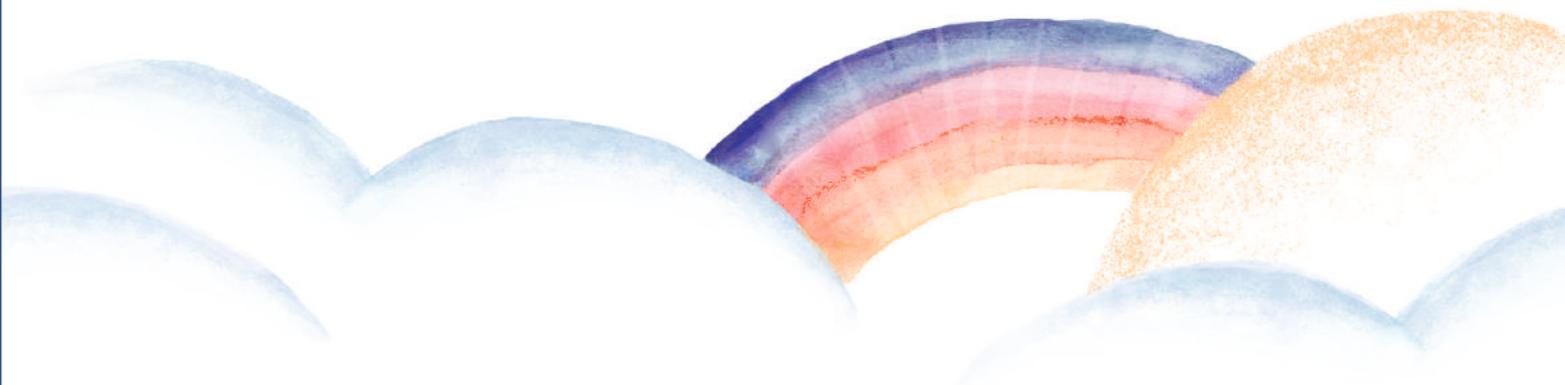
Partenaires de l'action

France Bénévolat
Vacances et familles
Cultures du cœur
Conseil de quartier nord-est

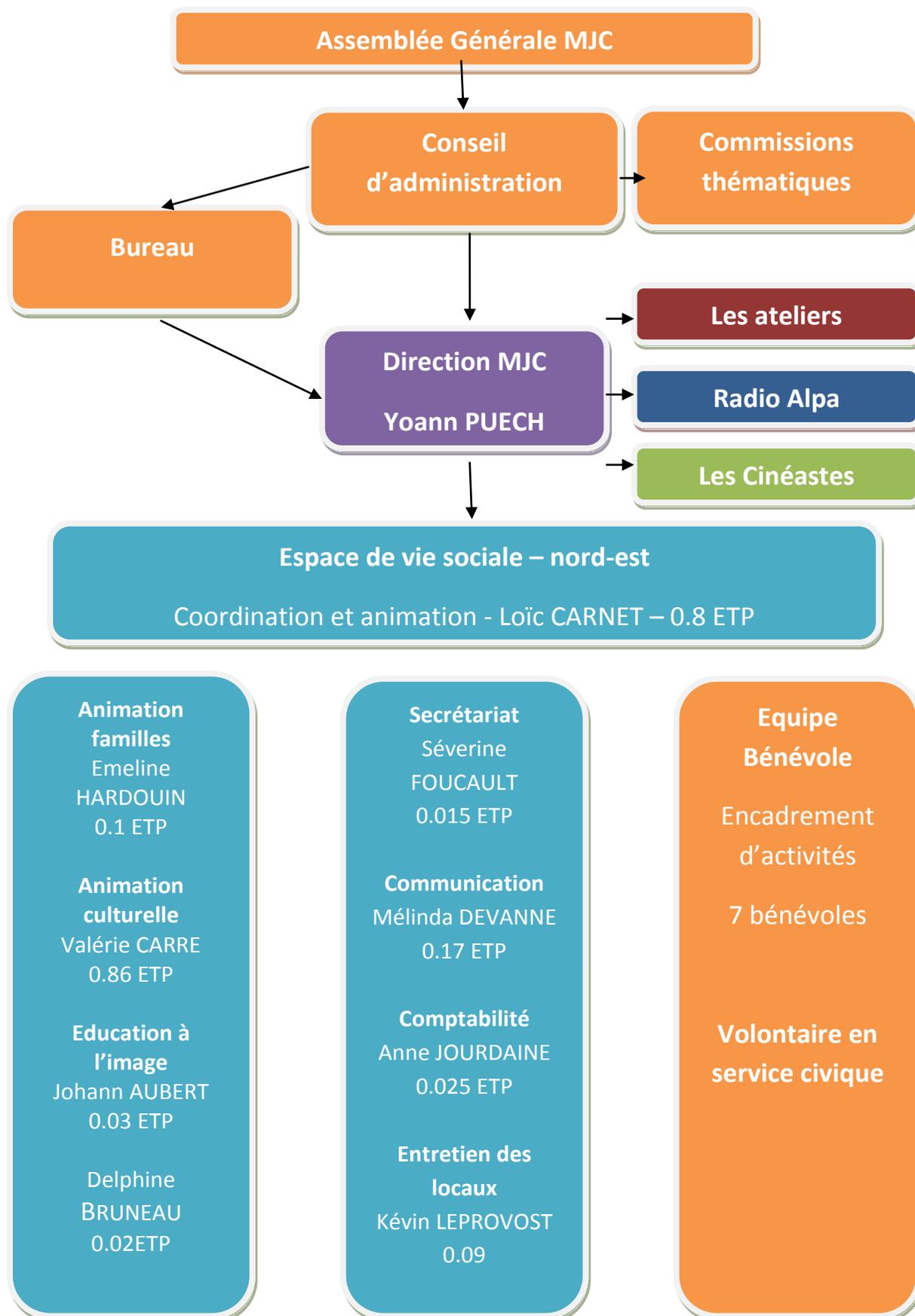
Partenaires financiers

Ville du Mans
Caf
Contrat de Ville (Etat, agglomération, Département)

ANNEXES



Organigramme Espace de Vie Sociale – Nord Est



Statistiques utilisées

Population et répartition par âge –

	Quartier Nord Est		Le Mans		Sarthe	
	Nombre	% de la pop	Nombre	% de la pop	Nombre	% de la pop
Pop. totale	15 332	100%	143 599	100%	567 382	100%
0 > 5 ans	503	3,3%	10 182	7%	42 331	7.5
6 > 10 ans	923	6%	7 733	5.4%	36 543	6.4
11 > 17 ans	1 291	8,4%	11 343	7.9%	50 251	8.8
18 > 24 ans	1 101	7%	16 074	11.2	43 430	7.6
25 > 54 ans	5 206	34%	53 475	37.2	213 666	37.6
55 et +	5 855	38%	44 793	31.1	181 161	32

Structure familiale des ménages allocataires – 31/12/2014

	Quartiers Nord-est		Le Mans		Sarthe
	Allocataires	Répartition	Allocataires	Répartition	
Personnes isolées	1076	40.3%	16007	48.5%	33.2%
Familles monoparentales	544	20.4%	6103	18.5%	15.9%
Dont 3 enfants et +	98	18%	1169	19%	18%
Couples sans enfant	143	5.3%	1824	5.5%	4.4%
Couples avec enfant	910	34%	9092	27.5%	46.5%
Dont 3 enfants et +	263	29%	2580	28%	26%

Ressources – 31/12/2014

	Moustaki		Le Mans		Sarthe
	Allocataires	Répartition	Allocataires	répartition	répartition
AAH	724	27.1%	2531	7.66%	7.9%
RSA	487	18.2%	8103	24.5%	17.5%
Bas revenus	939	35.1%	13963	42.3%	46.5%

Allocataires avec un taux d'effort > 30% - 31/12/2014

Taux d'effort : poids du loyer sur l'ensemble des ressources du foyer

	Quartiers Nord-est		Le Mans		Sarthe
	Allocataires	Poids	Allocataires	Poids	
Parc privé	156	30.9%	2075	31.7%	26.3
Parc Public	38	5.4%	651	6.7%	6.7%
Accession	22	32.4%	187	26.2%	23.8%

Répartition du parc Logement – 31/12/14

	Quartiers Nord-est		Le Mans		Sarthe
	Logements	Répartition	Logements	Répartition	
Nombre de logements	7823		80112		
Nb résidences principales	7324		71578		
Dont Propriétaire	4074	56%	33317	47%	64%
Dont locatif non HLM	1483	20%	17535	24%	19%
Dont locatif HLM	1710	23%	17784	25%	14%

Bénéficiaires d'aide au logement – 31/12/14

	Quartiers Nord-est		Le Mans		Sarthe
	Allocataires	Répartition	Allocataires	Répartition	
Aide au logement	1709	63.9%	23492	71%	53.1%

01 T | T | 10

Quartiers Nord-Est : « Dessine-moi un quartier idéal ! »



Une « habitante », Brigitte, discute avec Grégory, un « professionnel ».

En janvier 2015, un projet social piloté par les centres sociaux et agréé par la CAF a été lancé dans les sept quartiers du Mans. Le centre Prévert s'occupe de ceux du Coeur de Ville et Nord-Est : il a permis d'accompagner différentes activités. Il arrive en phase de renouvellement.

Une réunion a été donc organisée mardi soir à la maison Moustaki pour les quartiers Nord-Est, afin de recenser les besoins et définir les orientations et les actions pour les trois prochaines années. « C'est une démarche collaborative », précise

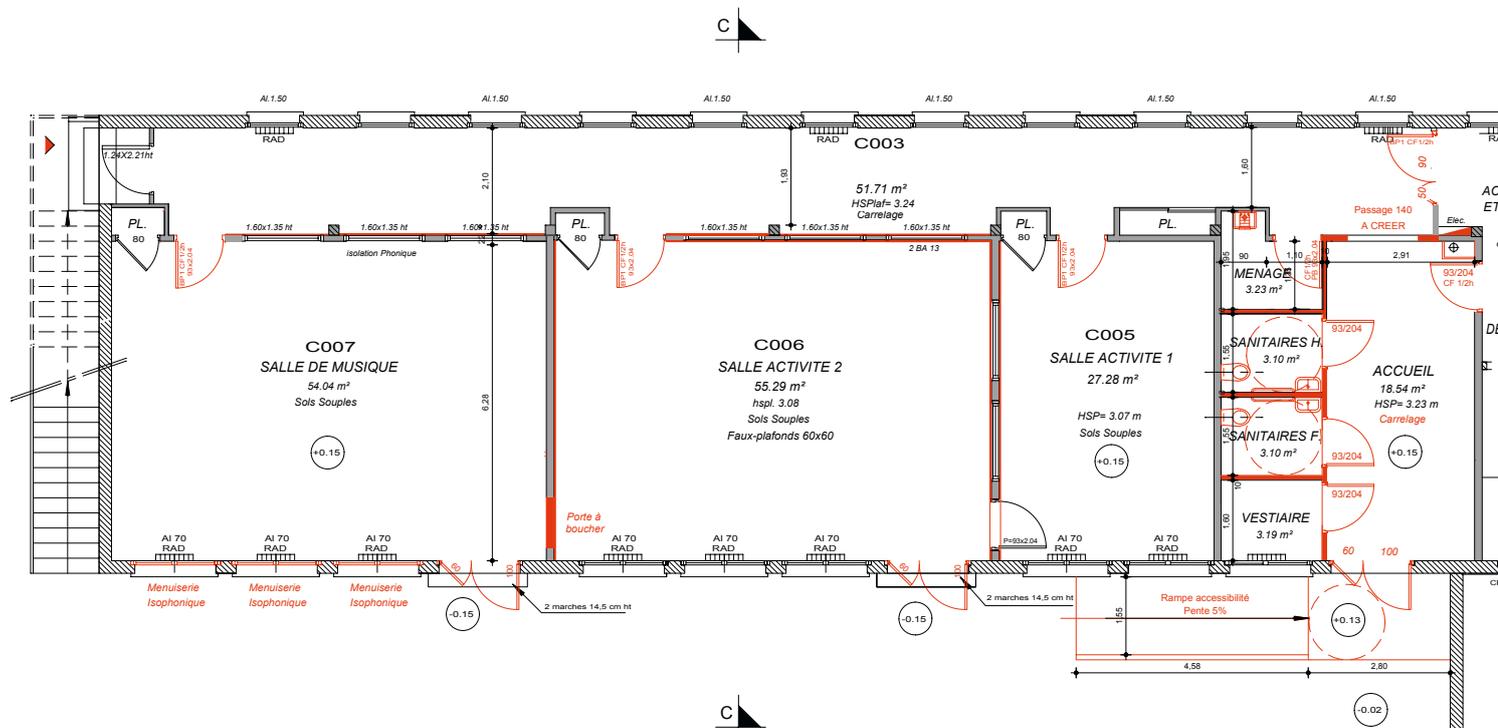
Loïc Carnet, animateur coordinateur à la MJC Prévert. Une trentaine de personnes étaient présentes. « Il y a du monde et plein de profils différents, c'est bien », ajoute Emeline Hardouin, coanimatrice de la soirée. D'abord, les « habitants » et les « professionnels » se sont rencontrés. Puis, en petits groupes, ils ont réfléchi autour de trois questions : l'identification des problématiques, le quartier idéal, et les actions concrètes pour y parvenir.

Une synthèse sera faite le 20 septembre.

1.3.2 Les partenaires - Partenaires Institutionnels en **ROUGE**, Partenaires associatifs en **BLEU**, Entreprises à but lucratif en **VIOLET**

Types de Partenariats	Structure	Cinéastes	Alpa	Ateliers	EVS
Financier	Ville du Mans, Le Mans Métropole, Département, Région, Etat, ASP	Ville du Mans – Le Mans Métropole – Préfecture – CNC / AFCAE –Cinéma Europa – Département – Région des Pays de la Loire – DRAC	Ville du Mans, Le Mans Métropole Département, Région, Etat : FSER DRAC, CGET, FIPD	Département	CAF - Ville du Mans - Le Mans Métropole – DDCCS – Préfecture – CGET – Département
Projets partagés	FFMJC	Association Infovie Bio – ACF – Les Mardis du Développement Durable (Le Mans Métropole) – Amnesty International – LDH – AFPS – Service Jeunesse – Collectif Pour Une Terre plus humaine – Trésors d’Arménie – Collectif Alternatiba – Association Homogène – Veenem – CCAS – Graines d’images –OHNK – Université du Temps Libre – SOS Racisme – Les Quinconces-L’Espal – La Fonderie – Médiathèque Louis Aragon Collèges Costa Gavras, Albert Camus – Lycées Bellevue, Notre Dame, Sainte Croix – Homogène – Seconde Zone – Secours Populaire - Cultures du cœur – Loisirs Pluriel - Lycée agricole de Rouillon	Les Quinconces L’espal – France Bénévolat - Université du Maine (différents départements) – Les abobinables – L’Excelsior – Be Bop – Le Pâtis – GAB 72 – Crossover bis – Lycée agricole de Rouillon	GNIARC, Maison en Jeux, Cie La Sauce Improbable, Tangotoutim, AMMD, Les Phylacières, Prospéro Théâtre, Les Candirats, La Fourmi Rose, Décibels, TDM, L’Elastique à Musique	CAF - Cultures du cœur – Petits débrouillards – Conseil de quartier NE – DEVAC Bel action en vue – CNL Banjan–Le Mans Habitat - Service Nature en Ville – Service Vie des Quartiers –Ludothèque Planet Jeux – ATD Quart Monde – Prévention spécialisée – CS cochereaux – CS La Grande Maison – Secours Catholique -
Actions ponctuelles	Pays du Mans - Retrotaku	DEVAC – Centre socioculturel François Rabelais– Association	MJC Ronceray – FRMJC Pole Enfance jeunesse ville	Les Abobinables, Théâtre du	Service Jeunesse, Service Education –Département

partagées		<p>Coexister – Département Femmes d’histoire – Les Carrefours de la pensée - Mamers en Mars – Association Les Ch’tis en Maine – OPCAL - Les films d’ici - Le Fenouil – Librairie Bulle – Association La 25^e Heure du Livre – MJC Ronceray et FRMJC – GAB 72 – la 25^{ème} heure du livre – Collectif encore heureux - Université du Maine – Les Abobinables – Chroma – Teriaki – Collectif du 8 Mars – Ludothèque Planet Jeux - Cie Marie Lenfant – Au Film des mots – L’excelsior – CAUE – Les colibris – Association des films du patrimoine – CEMEA – Maison des adolescents</p>	<p>du Mans Le Silo, MLC Les Saulnières, Be bop Homogène – Teriaki – Pays de Haute Sarthe – Soirs aux Village – Comité des fêtes de Bouloire – Centre social quartiers sud – Commune de Saint Denis de Gastînes – Association les Mouillotins – La 25^{ème} heure du livre – Le Mans Cité Chanson – MJC Connerré – Bordelone – AKTIV Sas – DEVAC – Elektrik Campus – Collectif encore heureux – Cie Marie Lenfant – Wizard – Lycée Sud – Collège Tolstoï – Alternatiba – Collectif pour une terre pus humaine - Centre socioculturel François Rabelais – CAPRA</p>	<p>Zouave, Cours et Jardin, Cie en cascade</p>	<p>– Jardin collectif Petit à petit – Service enfance Centre social des quartiers sud – Maison des adolescents</p>
Médiatique	<p>Kidiklik 72, Passtime, Le Mans Surprend, Compo 72, CEZAM, C.E MMA, C.E COS VILLE, C.E COS région, C.E Le Mans habitat, C.E CPAM, C.E CMCAS, association socio-culturelle cité judiciaire</p>	<p>Radio Alpa, maville.com, , France Bleu, Orange Cinéday</p>	<p>Art et service</p>	<p>Music Center</p>	



Surface habitable		
C01	DEGAGEMENT 1	17.23 m ²
C02	BUREAU	9.02 m ²
C03	DEGAGEMENT 2	51.71 m ²
C04	ACCUEIL	18.54 m ²
C05	VESTIAIRE	3.19 m ²
C06	SANITAIRE F.	3.10 m ²
C07	SANITAIRE H	3.10 m ²
C08	MENAGE	3.23 m ²
C09	SALLE ACTIVITE 1	27.28 m ²
C10	SALLE ACTIVITE 2	55.29 m ²
C11	SALLE MUSIQUE	54.04 m ²
		245.73 m²

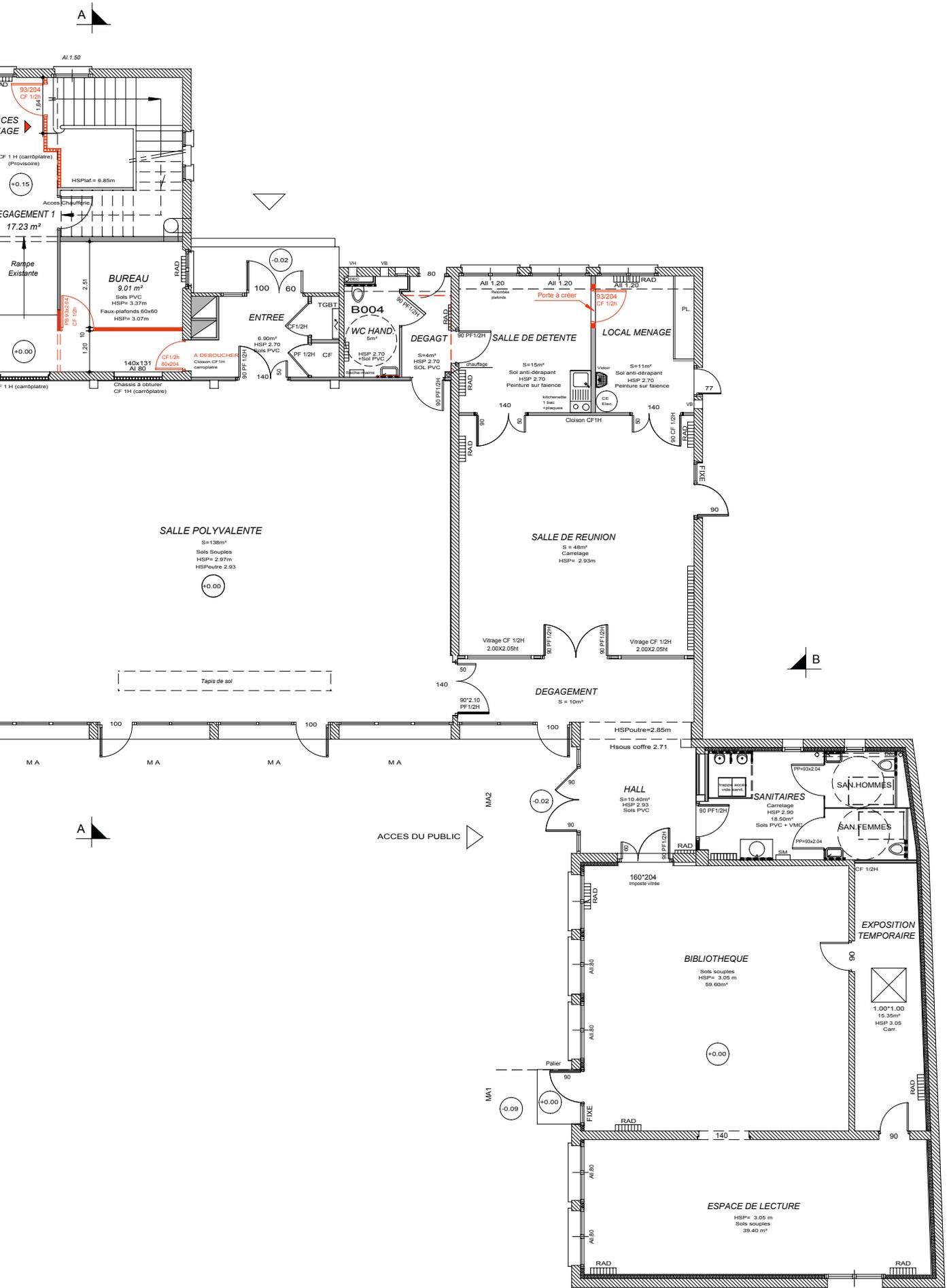


ARCHITECTURE ET PATRIMOINE BATI
 Chef projet : F.petit
 Projecteur :L.Cosneau

FAI

2/04

PLAN RDC



C-TRANCHE 1&2

dossier :
MAISON DE QUARTIER G.MOUSTAKI-EN VIGUEUR

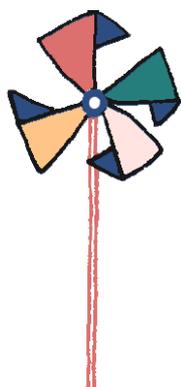
N° plan 46
 ech 1/150

date 25/02/2016

H/L = 297 / 420 (0.12m²)

Allplan 2013

MJC Jacques Prévert
97 Grande Rue
72000 Le Mans
Tèl. 02 43 24 73 85
infos@mjcprevert.com



ESPACES DE VIE SOCIALE DE LA MJC JACQUES PRÉVERT



Vu pour être annexé à la délibération n°24
du Conseil Municipal
en date du 29 mars 2017

Pour le Directeur Général empêché
l'Agent du Service des Assemblées
et de la Réglementation

